This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

L'instrument de Molière

Reinier de Graaf, Ernest Boysse

Digitized by Google

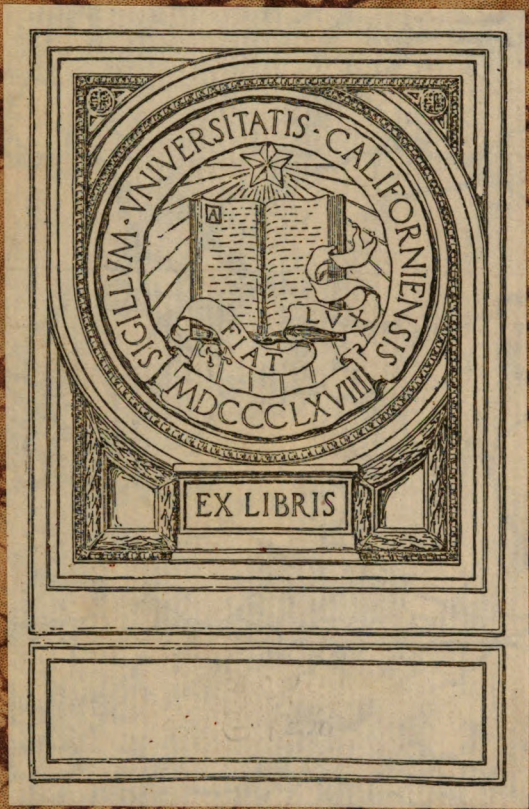

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'INSTRUMENT
DE
MOLIÈRE

TRADUCTION
DU
TRAITÉ DE CLYSTERIBUS
DE
REGNIER DE GRAAF
(1668)

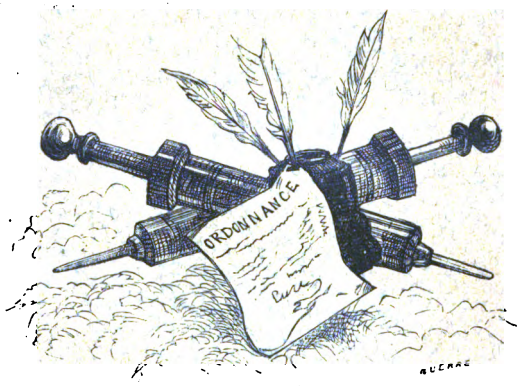

PARIS
DAMASCÈNE MORGAND ET CHARLES FATOUT
55, PASSAGE DES PANORAMAS, 55

1878

Digitized by Google

Digitized by Google

L'INSTRUMENT

DE

MOLIÈRE

Berk 24361

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

Hélioq.ie et imp. A. Durand, Paris.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

L'INSTRUMENT

DE

MOLIÈRE

TRADUCTION

DU

TRAITÉ DE CLYSTERIBUS

DE

REGNIER DE GRAAF

(1668)

PARIS

DAMASCÈNE MORGAND ET CHARLES FATOUT

55, PASSAGE DES PANORAMAS, 55

—

1878

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

RM163
.G7

Digitized by Google

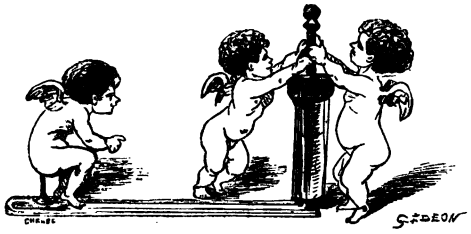

PRÉFACE

Le XVIIe siècle est le siècle des clystères et des perruques. S'il a d'autres titres plus sérieux à l'attention de la postérité, il n'en a point de plus populaires. Pour ne parler que du clystère qui fait l'objet de ce livre, quel rôle ne joue-t-il pas dans la vie intime de ce temps? Louis XIV, au milieu des rayons de gloire qui entourèrent sa jeunesse, comme au milieu des revers qui attristèrent ses vieux ans, y eut fréquemment recours. Il donnait plus souvent

506192

Digitized by Google

audience à Valot, à Daquin, à Fagon, qu'à ses ministres, ou plutôt ces médecins étaient de véritables ministres, chargés du département le plus important du royaume, celui de la santé du roi. Le journal en a été publié, et l'on peut y compter le nombre presque infini des clystères qui vinrent lénifier les entrailles royales. A l'exemple du roi, la cour adopta ce remède ; puis la ville et la province suivirent le mouvement. Le clystère entra profondément dans les mœurs et s'installa dans tous les foyers avec un sans-gêne qui nous étonne aujourd'hui. A ce titre, il relevait de la comédie. On vit, en effet, le théâtre s'en emparer. Il fut traduit devant le public sur la scène française par Molière, dans *Monsieur de Pourceaugnac* et le *Malade imaginaire.*

On dit « le mot de Molière », et tout le monde sait ce que cela signifie. Nous pensons qu'il en sera de même pour « l'instrument de Molière », et que, sous cette périphrase, on découvrira aisément la seringue. Or, c'est

Digitized by Google

d'une seringue qu'il s'agit dans ce volume. De là son titre.

Si le clystère a son côté plaisant, il a aussi son côté sérieux. C'est sous le côté sérieux que l'envisage notre traité. Il a l'avantage d'être contemporain du *Malade imaginaire.* Il nous a paru curieux de montrer ce que pensait un médecin, un savant, sur le sujet dont s'égayait notre grand comique.

L'auteur, Regnier de Graaf, était un homme de génie. Il est mort jeune et n'a pas eu le temps de donner toute sa mesure. Il était Hollandais, mais il avait passé en France deux années de sa courte existence, et il était docteur de la Faculté d'Angers. Ce n'est donc pas tout à fait un étranger. Le traité *de Clysteribus* est le moindre de ses ouvrages, mais on y verra néanmoins les marques de son esprit judicieux, inventif et novateur. Il avait été déjà traduit en français par un médecin de Montpellier, à la fin du XVIIe siècle, avec les autres ouvrages de l'auteur, qui touchent aux

Digitized by Google

plus délicats de nos organes. Nous l'avons traduit complétement à nouveau, et, nous osons le dire, avec plus de scrupule et de fidélité que le précédent traducteur. Nous y avons ajouté quelques notes qui nous ont paru nécessaires dans un ouvrage qui touche à bien des points de pratique et de théorie médicales, et qui ne s'adresse pas seulement aux hommes spéciaux. Nous avons voulu donner, par un très-petit côté, il est vrai, et dans des proportions très-restreintes, une idée de ce qu'étaient, sur le point qui nous occupe, la médecine et aussi la pharmacie du XVIIe siècle.

De Graaf est assez oublié pour que nous ayons cru devoir lui consacrer une notice biographique. Nous l'avons suivi d'aussi près que possible, dans toutes les phases de sa vie d'étudiant, de médecin et de savant ; nous espérons que nous aurons réussi à faire revivre cette intéressante physionomie.

Il existe deux portraits de de Graaf. Celui que nous donnons en tête de ce volume, et

Digitized by Google

qui le représente à l'âge de vingt-cinq ans, est le meilleur. Il a été gravé par Edelink, d'après une peinture de Watelé. Il est très-exactement reproduit ici par le procédé de M. Amand Durand, qui, grâce à une heureuse combinaison de la gravure et de la photographie, nous rend les œuvres des maîtres anciens dans toute leur pureté native. Ce portrait n'est pas le moindre ornement du monument modeste que nous avons voulu élever à la mémoire du jeune docteur hollandais.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

REGNIER DE GRAAF

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

NOTICE

SUR

REGNIER DE GRAAF

L'AUTEUR du petit traité dont nous publions la traduction, bien qu'il ne soit pas compté parmi les plus grands maîtres de la science, n'en est pas moins un personnage des plus intéressants. Sa carrière fut courte, mais très-brillante et remplie de travaux curieux, de découvertes originales qui font vivement regretter qu'une fin prématurée l'ait interrompue. Telle qu'elle est, renfermée dans une période d'une dizaine d'années, elle n'a pas été inutile aux progrès de l'art pour lequel de Graaf avait de grandes dispositions naturelles, en même temps qu'une passion aussi vive que désintéressée. Nous essayerons, ses ouvrages à la main, de faire ici sa brève biographie.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

Il était d'une bonne famille de Hollande. Son père, Corneille, était architecte et ingénieur à Shoonhaven (1), où il s'était acquis l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens par l'invention de plusieurs machines hydrauliques. Son fils devait tenir de lui par le côté chercheur et inventif de l'esprit. Sa femme s'appelait Catherine Van Breenen et était de famille patricienne.

Regnier de Graaf (2) naquit de cette union, à Shoonhaven, le 30 juillet 1641. C'est dans cette ville, qui n'était point dépourvue de bons maîtres, qu'il fit ses humanités. Il les fit bonnes, car son latin est clair et correct. Il cite fréquemment les poëtes, et non sans à-propos. Il avait l'intelligence prompte et le travail facile. Il dut être de bonne heure en mesure de commencer ses études médicales. Pour s'y livrer, il avait le choix entre les nombreuses universités ou académies qui florissaient alors dans cette partie de l'Europe et où des maîtres illustres distribuaient la science à de nombreux écoliers.

Il se rendit d'abord à Utrecht. Nous savons qu'il y était en 1660, c'est-à-dire à dix-neuf ans (3). Il y travailla sous la direction de Diemerbroeck, dont il garda un souvenir reconnaissant et auquel il rend hommage

(1) Schoonhaven est une petite ville entre Arnheim et Rotterdam.

(2) Son nom est écrit *de Graef* dans le titre de l'édition française du traité sur *le suc pancréatique*. De Graaf ayant quitté la France sans avoir revu les épreuves de cette édition, cette erreur ne fut pas corrigée. Elle s'explique par la prononciation du nom en hollandais.

(3) Dans son livre *Partium genitalium defensio*, écrit en 1672, il dit : « *... Licet ergo ante duodecim annos Ultrajecti circa eamdem materiam occupatus fuerim.* »

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

dans le traité même que nous publions (1). Diemerbroeck enseignait la médecine et l'anatomie. Ce fut vers cette dernière science que se portèrent surtout les études du jeune de Graaf. Il en fit dès lors l'objet d'une prédilection qui ne l'abandonna jamais. Il la considérait comme la base nécessaire de toute étude médicale. « Si, dit-il dans son premier ouvrage, selon les sçavans, la perfection où la médecine est parvenue est presque tout entière deüe à l'anatomie, quoy que la plupart de ceux qui l'ont cultivée avec le plus de soin ne se soient attachez qu'à l'examen superficiel des muscles ou d'autres choses dont on tire peu de fruit, que ne doit-on pas attendre du travail de ceux qui s'appliquent principalement à descouvrir la nature et l'usage des viscères et d'autres entrailles dont chacun sçait que viennent les grandes maladies, comme ont fait et font encore tous les jours les anatomistes de notre temps (2)? » Il commença donc à Utrecht les recherches et les expériences qu'il devait continuer et développer à Leyde, tant à l'académie qu'à l'hôpital de cette ville.

De Graaf, on le voit, parle de *l'usage* des viscères. C'est que, en effet, il n'entendait point s'en tenir à des recherches purement anatomiques. S'il était resté

(1) « Isbrand de Diemerbroeck, très-célèbre professeur à l'Académie d'Utrecht, sous les auspices duquel j'ai commencé mes études médicales, et qui m'a si bien fait connaître le corps humain, que, si j'ai fait, depuis, quelques progrès dans cette belle science, c'est à ses leçons que je le dois. » (Traité *de Clysteribus.*) Diemerbroeck professa la médecine pendant vingt-quatre ans à Utrecht. Il a laissé des ouvrages estimés sur l'anatomie pathologique. Il mourut en 1674.

(2) *Traité du suc pancréatique,* édition française.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

dans cette sphère étroite, il n'aurait point été ce qu'il est en réalité, un génie inventeur. Il y avait eu avant lui des anatomistes très-habiles. Mais il voulut aller plus loin qu'eux et faire plus qu'eux. Pour lui, l'anatomie ne fut qu'un moyen de faire ce qu'on appelle aujourd'hui de la physiologie expérimentale, de la plus délicate et de la plus ingénieuse. Il voulut non-seulement connaître la construction des organes, mais aussi pénétrer le secret de leurs fonctions. On verra dans quelle mesure importante il y réussit. C'est par ce côté surtout qu'il se distingue, et c'est ce qui le désigna de si bonne heure à l'attention de ses contemporains.

L'université de Leyde, où il se rendit en quittant Utrecht, était la plus renommée des Provinces-Unies (1). Elle avait, notamment, deux professeurs de

(1) Elle avait été fondée en 1575 par Guillaume de Nassau, l'année qui suivit le siége victorieusement soutenu par Leyde contre les Espagnols, et avait pris rapidement une grande importance. Un livre curieux et rare, publié en 1614 par deux libraires de Leyde, Jacob Marci et Juste de Colster (*Alma et Illustris Academia Leidensis*), raconte dans tous leurs détails les fêtes qui signalèrent l'inauguration de l'Académie, et montre, dans une intéressante gravure, la procession qui se fit à cette occasion. On y voit d'abord l'*Écriture sainte*, sur un char, accompagnée par les quatre Évangélistes : c'est la faculté de théologie. Après elle, vient la faculté de droit représentée par la *Justice*, à cheval, les yeux bandés, tenant le glaive et la balance, et suivie des jurisconsultes Julien, Papinien, Ulpien et Tribonien. En troisième lieu figure la *Médecine*, aussi à cheval, portant des plantes médicinales et un vase, escortée de quatre cavaliers, qui sont : Hippocrate, Galien, Dioscoride et Théophraste. Enfin les lettres sont personnifiées par *Minerve*, armée de la lance et du bouclier à tête de Méduse, allant à cheval, et suivie de Platon, d'Aristote, de Cicéron et de Virgile. Les professeurs et les magistrats de la ville accompagnaient ce cortége, qui, au son des instruments et des tambours,

Digitized by Google

médecine dont l'enseignement attirait de nombreux étudiants. C'étaient Van Horne et de le Boe, plus connu sous son nom latin de *Sylvius*, qui tous deux ont marqué leur passage dans l'histoire de l'anatomie (1). De Graaf y fut attiré à son tour et y passa les années 1663 et 1664. C'est de cette dernière année que date son premier ouvrage sur le suc pancréatique (2). Il avait alors vingt-trois ans. Ce fut dans l'enseignement de Sylvius qu'il conçut l'idée de ce travail. Il reconnaît de fort bonne grâce les obligations qu'il a à son maître, dont les encouragements le poussèrent à tenter une

et passant sous de nombreux arcs de triomphe, se rendit au bâtiment de l'Académie, située sur le canal de Rapenburg. Là, sur un navire richement décoré, se trouvait Apollon, qui jouait de la lyre, accompagnant les neuf Muses, qui chantaient. Neptune tenait le gouvernail. Apollon vint au-devant du cortége et, après maintes congratulations en latin, introduisit les professeurs dans le bâtiment de l'Université, où le professeur de théologie fit le discours d'inauguration.

En 1875, l'Université de Leyde, qui compte encore aujourd'hui six cents élèves et vingt professeurs, a célébré le trois centième anniversaire de sa fondation.

(1) « Van Horne a mérité des louanges des anatomistes et des chirurgiens. Il a fait sur l'anatomie et la chirurgie diverses remarques importantes, et il est à présumer que, avec le zèle qu'il avait pour ces deux sciences, il leur eût fait faire de plus grands progrès, si la mort ne l'eût enlevé à la fleur de l'âge. » (Portal, *Hist. de l'Anat. et de la Chir.*) Il mourut en 1670.

Patin écrit en 1656 à Ch. Spon : « Il y a ici un honnête homme, *professor anatomicus Leidensis*, nommé M. J. Van Horne. Il m'a prié de le mener chez M. Riolan, qu'il a vu avec une joie incroyable. »

François de le Boe (*Sylvius*) exerça la médecine à Leyde et à Amsterdam, et devint professeur à Leyde en 1648. On lui doit quelques découvertes anatomiques. Il mourut en 1672.

De Graaf dit de ces deux professeurs : « *Clarissimi D. Sylvius et D. Van Horne, professores et præceptores mei, dum Leydæ studiis incumberem, optimè de me meriti.* » C'était néanmoins Sylvius qui lui était le plus cher.

(2) *Disputatio mèdica de natura et usu succi pancreatici.* Leyde, 1664. Nous n'avons pas pu mettre la main sur cette première édition.

Digitized by Google

expérience des plus difficiles (1). « La recherche du suc pancréatique, dit-il, a été entreprise par beaucoup de personnes, mais avec un succès différent, et l'on peut dire que, de tous ceux qui y ont travaillé, il n'y a eu que M. F. de le Boe qui ait monstré clairement ce que devoit estre ce suc pancréatique... Estudiant sous lui, en l'année 1664, je trouvay cette matière si importante, que je résolus de l'approfondir, y estant porté en partie par ma curiosité naturelle, et en partie pour contenter celle de mes amis (2), qui m'en pressoient continuellement et qui demeuroient à Leyde exprès pour voir quel succès auroit une recherche de laquelle dépendoit en quelque façon la gloire de nostre maître commun, et sur laquelle estoit fondé tout ce que nous avions appris en médecine (3). »

On voit, par ce passage, que de Graaf, malgré sa jeunesse, était, à l'Université de Leyde, beaucoup plus qu'un simple écolier. Son intelligence, son goût pour l'étude, sa passion pour les expériences, et sa fortune, sans doute, qui lui permettait de s'y livrer, le désignaient en quelque sorte comme chef de la jeunesse

(1) *Ex cujus (Sylvii) lectionibus, tam publicis quam privatis, non diffitemur nos pleraque hujus doctrinæ fundamenta hausisse. (Tr. de succo pancreatico, 1671.)*

(2) Ce fut à Leyde qu'il connut Sténon, médecin danois, qui était à peu près de son âge et devint son « intime amy ». Sténon a découvert les conduits salivaires supérieurs. Il a laissé un grand nom dans la science. Il mourut évêque, en Allemagne, en 1686, à l'âge de quarante-huit ans.

Il eut également pour condisciple et pour ami le célèbre Frédéric Ruysch, né en 1638, qui fit faire de si grands progrès à la science anatomique. Fontenelle a fait son éloge comme membre de l'Académie royale des sciences de Paris.

(3) Cette citation est empruntée à la préface de l'édition française du traité.

Digitized by Google

qui hantait la cité savante (1). Il fit donc ses expériences, qui confirmèrent, en effet, les opinions de son maître, et ce fut à la prière de celui-ci qu'il donna au public « un petit traitté latin dont le prompt débit me persuada, dit-il, qu'il n'avoit pas été mal reçu » (2). Le bruit de sa réputation naissante ne tarda pas à dépasser les limites de l'Académie.

Malgré l'éclat scientifique dont brillait alors la Hollande, de Graaf voulut, comme presque tous les hommes distingués de son temps, venir à Paris pour

(1) L'ouvrage que nous avons cité plus haut (*Alma et Illustris Academia Leidensis*) nous fait aussi connaître les ressources scientifiques que la jeunesse trouvait à Leyde. Il décrit, et représente, dans des gravures, la bibliothèque, le jardin botanique et la salle d'anatomie de l'université. Nous y voyons que les livres de la bibliothèque étaient placés sur des rayons peu élevés, disposés transversalement comme les bancs d'une église, avec un passage au milieu. Devant chaque rayon était un pupitre sur lequel le lecteur posait son livre, retenu par une chaîne à sa tablette. La bibliothèque était riche. Scaliger lui avait légué bon nombre de manuscrits grecs et orientaux. Le jardin botanique contenait toutes les plantes médicinales et était orné, à l'une de ses extrémités, d'un vaste portique pour la promenade pendant les jours de pluie. La salle d'anatomie comprenait six rangs de gradins, disposés en amphithéâtre. Au milieu et en bas se tenaient le professeur et les auditeurs de marque, immédiatement autour de la table sur laquelle était placé le cadavre. Le second gradin était destiné aux élèves. Les curieux, les auditeurs de rencontre, se tenaient sur les gradins supérieurs. Sur les dossiers des gradins étaient disposés des squelettes d'hommes et de femmes, tenant des petits drapeaux sur lesquels étaient écrites des sentences. On y voyait aussi les squelettes d'un grand nombre d'animaux, et d'autres empaillés. Au fond, dans une espèce d'armoire ou de vitrine, se trouvaient les instruments pour l'anatomie et la chirurgie.

« Les étudians, lisons-nous dans *les Délices de la Hollande (1697)*, y jouissent de plusieurs privilèges moiennant qu'ils se soient fait immatriculer. Ceux qui passent vingt ans sont francs d'accise pour un tonneau de 84 *stoops* de vin par an et pour une demi-tonne de bière par mois. » Cette université méritait bien le titre d'*alma parens*.

(2) *Traité du suc pancréatique*, édition française.

Digitized by Google

compléter son éducation médicale. Il comptait y trouver des facilités nouvelles pour continuer ses recherches, en même temps que les conseils des hommes savants, qui y étaient réunis en plus grand nombre que dans aucune autre ville de l'Europe. C'est en 1665 qu'il fit ce voyage (1).

Il fut reçu à Paris avec beaucoup de faveur et d'empressement, et se trouva bien vite admis dans toutes les réunions scientifiques qui se tenaient alors dans cette capitale. Parmi ceux qui lui firent accueil, figure le grave Chapelain, qui, malgré le coup porté à sa réputation par la publication de sa *Pucelle* (2), était encore, surtout pour un étranger, un personnage considérable. On sait qu'il avait été chargé par Colbert de dresser la liste des savants de tous pays qui méritaient de recevoir les libéralités de Louis XIV. Chapelain, qui ne passe pas pour avoir été fort tendre, paraît cependant avoir témoigné beaucoup de bienveillance au jeune médecin hollandais. Ce qui est certain, c'est qu'il l'aida dans la traduction de son *Traité du suc pancréatique,* qui parut à Paris en 1666 (3). De Graaf, dans la dédicace qu'il lui fit de

(1) « *Ego qui anno 1665 in Galliam profectus sum.* » *(Partium genitalium defensio.)*

(2) *La Pucelle* avait paru en 1656.

(3) En voici le titre : « *Traitté de la nature et de l'usage du suc pancréatique, où plusieurs maladies sont expliquées, principalement les fièvres intermittentes,* par Regnier de Graef, médecin hollandois. A Paris, chez Olivier de Varennes, libraire au Palais, en la gallerie des Prisonniers, 1666. » In-18. Ce petit volume est rare. Il est orné de figures. On y voit notamment la curieuse planche du chien vivant, au ventre duquel est attachée la fiole qui reçoit le suc pancréatique.

Digitized by Google

cette traduction, s'étend avec les expressions d'une vive reconnaissance sur les secours qu'il reçut de lui. « Ma qualité d'estranger, dit-il, et l'estat de mes affaires m'obligeant à abandonner cet enfant incontinent après l'avoir mis au monde (1), je ne pouvois le laisser en de meilleures mains que les vostres; outre qu'ayant contribué autant que vous avez fait à sa naissance par vos bons avis, et par tant d'heures précieuses que vous m'avez si humainement accordées pour le mettre au point où il est, vous estes en quelque sorte obligé de le considérer comme s'il estoit à vous. »

Chapelain, on le voit, eut une très-grande part, sinon la plus grande, dans la rédaction française de ce traité. On ne peut supposer que de Graaf, qui avait passé toute sa jeunesse à l'étranger et qui n'avait alors résidé en France que pendant un an, possédât assez la langue française pour écrire un pareil ouvrage. Dans sa préface ou avis au lecteur, il revient sur le service littéraire que lui a rendu Chapelain. Après avoir dit qu'il a pu perfectionner son livre à la suite des expériences qu'il a faites en France, il ajoute : « Comme je les ai faites avec des médecins françois, et une autre personne très-curieuse, avec qui j'avois tous les jours des conversations sur cette matière en sa langue, je me suis insensiblement engagé à écrire ce traitté en françois, ce qui seroit à moy une témérité insupportable,

(1) Ce passage prouve que de Graaf ne revit point les épreuves de cette édition où son nom est orthographié d'une façon défectueuse. L'éditeur a été trompé par la prononciation.

Digitized by Google

si je l'eusse entrepris sans son secours. Mais ce généreux amy me l'a donné si considérable que, pour ce qui regarde le langage et l'impression, je croy qu'il y aura peu de choses à reprendre. »

Ce n'est pas sans quelque étonnement que nous avons vu le poëte Chapelain associé à des médecins (1) dans des expériences anatomiques, et fouillant avec eux les mystérieux replis du pancréas. Aussi nous sommes-nous demandé s'il était bien le « généreux amy » dont parle ici de Graaf. Celui-ci avait, en effet, trouvé, à Paris, un autre Mécène dans la personne de Habert de Montmor, dont nous parlerons tout à l'heure. Cependant il y a, entre les termes de la dédicace et ceux de l'Avis au lecteur, des ressemblances qui ne nous permettent pas de ne point trancher la question en faveur de Chapelain. Dans cette même dédicace, d'ailleurs, de Graaf nous révèle, chez l'auteur de *la Pucelle,* une inclination pour la science qui était moins connue que son goût malheureux pour la poésie. « Comme ce traitté, dit-il, contient une doctrine nouvelle qui ne manquera pas d'être combattue par beaucoup de gens, il luy falloit un protecteur qui luy pût servir d'advocat dans ces occasions. Et je ne le pouvois trouver plus heureusement qu'en vous qui, par cette forte inclination que vous avez toujours eue pour l'histoire naturelle, et par cet esprit et ce sens à quoy rien

(1) Les biographies de Chapelain nous apprennent que, dans sa jeunesse, il étudia la médecine; mais il est curieux de voir le goût de cette science, si étrangère aux travaux de toute sa vie, persister ou se réveiller si tard chez lui. Peut-etre eût-il été un excellent médecin.

Digitized by Google

ne résiste, avez tellement approfondi cette science qu'on peut dire que personne n'y est aujourd'huy plus éclairé que vous. » Même en faisant la part de l'exagération permise à une dédicace, on doit reconnaître que ce passage est un brevet de savant décerné à Chapelain, qui se trouve ainsi couronné d'un double laurier. Quant à sa générosité, elle put l'entraîner jusqu'à prêter sa plume, mais probablement rien de plus (1).

Parmi les autres personnes de marque que de Graaf connut et fréquenta pendant son séjour à Paris, nous avons déjà nommé Habert de Montmor, auquel il dédia plus tard un de ses ouvrages. Habert de Montmor était conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel. Il aimait et cultivait les lettres, les sciences et la philosophie (2). Huet, évêque d'Avranches, raconte qu'il fut introduit chez Montmor par Chapelain, qui, sans doute, y présenta aussi le jeune de Graaf. C'était une maison précieuse pour ce dernier. « Montmor, en effet, dit Huet dans ses *Mémoires,* réunissait chez lui un jour par semaine un grand nombre de savants qui se communiquaient les uns aux autres leurs doctes et utiles remarques sur la philosophie naturelle. J'assis-

(1) Tallemant des Réaux, dans l'*Historiette* sur Chapelain, abonde en traits singuliers sur l'avarice sordide du poëte.

(2) Il avait été reçu à l'Académie française en 1635. Il a fait quelques vers français et un poëme latin, *De natura rerum*, dans la manière de Lucrèce, qui n'a pas été publié. Il réunit et publia en 1658, à Lyon, en 6 vol. in-fol., les œuvres de Gassendi, qui avait été son hôte pendant plusieurs années et était mort dans sa maison. « A la tête de cette édition, dit l'abbé d'Olivet (*Catalogue de Messieurs de l'Académie*), se trouve une préface latine de M. de Montmor, écrite sensément et de bon goût. » Cet éloge n'est pas tant à dédaigner.

Digitized by Google

tais souvent à leurs discussions et, de temps en temps, je leur donnais à connaître et à juger mes propres écrits sur cette matière (1). » Nous voyons, dans la dédicace du traité *De virorum organis*, qu'il fit à de Graaf un accueil empressé, qu'il l'invita à sa table et se plut à l'entretenir fréquemment, non-seulement aux réunions ordinaires qui se tenaient dans sa maison, mais aussi dans des promenades qu'ils faisaient ensemble dans son carrosse (2). De Graaf rappelle ces témoignages de bienveillance en termes qui montrent qu'il en fut touché. De telles relations prouvent assez le cas que l'on faisait et de son savoir et de la sympathie qu'inspirait son caractère.

Il y avait à Paris d'autres réunions du même genre, dans lesquelles de Graaf fut admis et écouté. Il s'en tenait une, depuis longtemps déjà, chez Bourdelot (3), qui avait été médecin de la reine de Suède, et avait, par le crédit de celle-ci, obtenu une abbaye. Bourde-

(1) *Mémoires de Daniel Huet, évêque d'Avranches, traduits pour la première fois du latin en français, par M. Charles Nisard. Paris, 1858.*

(2) Habert de Montmor demeurait, à Paris, rue Saint-Avoye. Il avait une maison de campagne au Mesnil, entre la Seine et la forêt de Saint-Germain. Cette maison était sans doute le but des promenades en carrosse dont parle de Graaf.

(3) Pierre Michon était né à Sens en 1610. Il prit le nom de Bourdelot, qui était celui d'un de ses oncles maternels. Ce fut vers 1645 qu'il commença à tenir à l'hôtel de Condé, où il logeait, une sorte d'académie composée de savants et de lettrés. A son retour de Suède, ces réunions continuèrent d'avoir lieu, dans sa maison, toutes les semaines. Il mourut à soixante-quinze ans, victime de la bévue d'un valet qui avait placé par erreur un morceau d'opium dans un pot de roses muscades dont il se servait pour se purger. Comme il était tombé dans un état d'insensibilité apparente, et qu'on s'empressait de le réchauffer, on lui brûla le talon avec la bassinoire. La gangrène se mit dans la plaie et il en mourut.

Digitized by Google

lot, qui s'appelait Michon, de son nom de famille, a été fort tympanisé par Guy-Patin, et il paraît, en effet, n'avoir pas été exempt de quelque ridicule. Toutefois, il avait ses bons côtés. Non-seulement il exerçait gratuitement la médecine, pour remplir l'engagement qu'il en avait pris en recevant ses bulles de Rome sans bourse délier, mais encore il donnait aux pauvres les médicaments dont ils avaient besoin. Cela fait pardonner un peu d'ostentation, sinon de charlatanisme. qui semble avoir été, si l'on en croit Patin, dans le caractère du personnage (1).

La réunion qui se tenait chez lui tous les lundis avait pris le nom d'*Académie des curieux de la nature* (2), sans doute à l'imitation de celle du même nom qui existait en Allemagne à cette époque et qui

(1) « Il ment presque autant qu'il parle, et, quand il le peut, il trompe ses malades. Il s'est vanté ici, en de bonnes maisons, d'être l'inventeur de la circulation du sang. Il est courtisan, à yeux enfoncés, grand valet d'apothicaire et de toute la forfanterie arabesque, menteur effroyable, joueur et pipeur. Il a été garçon apothicaire. Ce que je ne dis point de lui par principe de médisance, mais de pure vérité et *de solo impulsu*, et parce que je désire que vous sachiez par mon organe la vérité sur cet homme. » (Let. de Patin à Ch. Spon, 8 janvier 1650.) S'il n'y a point de médisance dans ce portrait, il n'y a pas non plus d'indulgence.

Plus tard, le 16 septembre 1652, Patin écrit au même : « On le voit passer par la ville dans une chaise, suivi de trois estaffiers. » Ces « estaffiers » tiennent au cœur du caustique docteur parisien, car il y revient encore deux ans après. « Comme j'en sortois (de chez Gassendi), j'ai trouvé l'abbé Bourdelot, qui marche en très-révérendissime prélat, grands et longs habits à longue queue, dans un carrosse, suivi de trois estaffiers qui ont bonne mine. »

Patin dit que Saumaise lui proposa d'aller en Suède, et que c'est à son refus qu'il emmena Bourdelot, « qui a bien garni ses mains ».

(2) ... *Bourdelotum ... cujus domus singulis diebus Lunæ Academiam Naturæ curiosorum refert. (Tractatus de virorum organis, Dedicatio.)*

Digitized by Google

prit depuis le nom d'*Académie Léopoldine* (1). On y discutait des points des sciences, on y faisait des expériences. De Graaf, déjà connu par son traité *Du suc pancréatique*, et qui s'occupait des autres travaux qu'il devait publier plus tard, put tenir une place distinguée dans la réunion. Il se loue fort des procédés de Bourdelot à son égard, et, après son retour en Hollande, il entretint avec lui un commerce épistolaire affectueux (2).

Nous trouvons encore de Graaf chez le docteur Denis (3). « Je n'oublierai jamais, dit-il dans sa lettre dédicatoire à Habert de Montmor, le témoignage de bienveillance que vous m'avez donné un jour que je m'étais rendu dans la maison du docteur Denis, où l'affluence des curieux était si considérable que l'on ne pouvait pénétrer sans peine dans le lieu de la conférence (4). Ayant appris que je me trouvais dans le vestibule, vous avez profité d'un moment où la discussion était suspendue pour me faire introduire, et vous m'avez mis, moi indigne, à votre droite, c'est-à-dire à la place la plus honorable de la compagnie. » Ce petit épisode, en même temps qu'il montre le cas que

(1) Elle fut fondée vers 1650, par le médecin Bausch, à Schweinfurt, en Bavière, et se réunit successivement à Breslau, à Nuremberg et à Bonn. Ce fut en 1677 que l'empereur Léopold la prit sous sa protection et lui donna son nom.

(2) *Vir optimè de me meritus, mihique litterarum commercio intimè conjunctus. (Tr. de vir. org.)*

(3) Jean-Baptiste Denis était médecin consultant de Louis XIV.

(4) Les conférences du docteur Denis ont commencé en 1664 et ont duré de longues années. Elles ont été réunies, au nombre de douze mémoires et de quatorze conférences, dans un recueil intitulé : *Recueil des mémoires et conférences sur les arts et les sciences, présenté à M. le Dauphin.*

Digitized by Google

l'on faisait du jeune docteur, témoigne aussi de l'empressement avec lequel étaient suivies les conférences qui se tenaient chez le docteur Denis. On y traitait des questions de mathématiques, de physique et surtout de médecine. Denis était un des apôtres de la transfusion du sang, et il passe pour un des premiers qui firent cette opération sur des hommes (1). De Graaf fut certainement séduit par la hardiesse et la nouveauté de l'opération, et il la pratiqua plus tard à Delft. Il ne dit point cependant qu'il l'ait tentée sur des hommes (2).

Il cite encore, parmi les médecins et chirurgiens qu'il fréquenta à Paris, Elsner, de la Pictière, Gajeu, Philippeaux et Fabre, dont les noms ne se rattachent à aucun fait important pour l'histoire de la science. Il paraît avoir eu des relations particulièrement affectueuses avec le dernier, qui était médecin de Philippe, duc d'Orléans, et avec lequel il fit des expériences dans l'hôtel même du prince (3).

Il ne donne, malheureusement, aucun renseignement sur les villes de France qu'il visita pendant ses deux voyages, — car il en fit deux. Nous savons seulement que ce fut à l'Université d'Angers qu'il reçut le bonnet de docteur, le 23 juillet 1665 (4). A cette

(1) Il a publié à ce sujet : *Lettre à M. de Montmor, premier maître des requêtes, touchant des expériences de la transfusion faite sur des hommes.* Paris, 1668.

(2) De Graaf parle de ces expériences dans le traité que nous traduisons.

(3) ... *Dum Parisiis, in aulâ Ducis Aurelianensis, præsente ejus medico Domino Fabre, et quibusdam aliis, canem dissecaremus. (De usu siphonis.)*

(4) C'est par suite d'une faute d'impression que, dans l'*Hist. de l'Anat. et de la Chir.*, de Portal, on

Digitized by Google

époque, il n'était point nécessaire d'être docteur pour exercer la médecine. A Paris, par exemple, les licenciés étaient investis de tous les droits énumérés dans la cérémonie du *Malade imaginaire* (1). Le doctorat n'était qu'une formalité qui ne demandait aucune nouvelle épreuve et que le postulant remplissait à son heure. Beaucoup ne se pressaient pas et attendaient plusieurs années. On sait aussi qu'il était très-fréquent que les médecins, sortis des nombreuses Universités d'Europe, allassent prendre le bonnet de docteur dans une autre ville que celle où ils avaient fait leurs études, et le plus souvent à l'étranger. Les savants d'alors voyageaient beaucoup, et, lorsqu'ils avaient quelque réputation, trouvaient, dans toutes les écoles, académies ou universités, un accueil empressé et quelquefois enthousiaste. Il y avait des guerres terribles, des haines à mort, dans le monde scientifique et littéraire, mais il y avait aussi des sentiments très-vifs et très-actifs de confraternité. Les savants de Hollande, à l'étroit dans leur pays, étaient peut-être plus que tous les autres enclins à se déplacer, et, pour ne parler que des médecins, nous voyons que les premiers professeurs à l'Académie de Leyde étaient allés demander le bonnet de docteur aux Universités d'Italie, à Bologne, à Padoue et à Pavie (2). D'autres se dirigeaient vers

dit *Anvers* au lieu d'*Angers*. Il n'y avait point d'Université à Anvers.

(1) « La licence leur donnait le droit de pratiquer. C'était donc, au fond, le grade le plus important. Une fois licenciés, il ne dépendait plus que d'eux de devenir docteurs. » *Les Médecins au temps de Molière*, par M. M. Raynaud.

(2) *Alma et illustris Academia Leidensis*, aux biographies des professeurs de médecine.

Digitized by Google

l'Allemagne. Quelques-uns, comme de Graaf, venaient en France.

On peut se demander pourquoi il ne prit point son titre de docteur à l'Université de Paris. Il est probable que celle-ci, très-jalouse de sa suprématie et très-exclusive, se refusait à donner cette consécration suprême aux médecins qui n'avaient point reçu sur ses propres bancs les doctrines vraiment orthodoxes dont elle croyait avoir le monopole. De Graaf s'adressa donc à l'Université d'Angers, qui n'avait pas les mêmes scrupules et qui put se trouver honorée de la préférence que lui accordait le jeune médecin hollandais. Il séjourna quelque temps dans cette ville et y travailla, car il invoque, à propos d'une de ses expériences, le témoignage de Baillif père et fils et de Hunaud, tous trois professeurs à l'Université d'Angers (1).

Il quitta la France dans le courant de l'année 1666, rappelé, comme il le dit, par « l'estat de ses affaires »; il avait été mandé à Delft pour y exercer la médecine, et il avait pris le parti de se fixer dans cette ville. Nous l'y trouvons établi à la fin de 1666. Le docteur Fabre lui écrit, le 16 décembre de cette année : « J'apprends que, selon votre habitude, vous faites merveille à Delft. Je regrette seulement que vos continuelles occupations ne vous laissent pas assez de loisir pour rendre au monde savant les services qu'il attend de vos recherches sur les mystères les plus profonds de la

(1) Dans le *Traité du suc pancréatique.*

Digitized by Google

nature (1). » Ainsi, dès la fin de 1666, de Graaf était déjà un médecin très-occupé. Malheureusement, son ardeur pour l'étude et le travail n'était pas servie par une constitution robuste. Ses amis de Paris l'avaient remarqué et s'en inquiétaient. « Soignez votre très-délicate santé, écrit le docteur Fabre dans cette même lettre, et conservez-vous le mieux possible, pour vous, pour vos amis et pour la science. » Son portrait, qui fut fait à cette époque et gravé par Edelink, a une expression de mélancolie dont il est impossible de n'être pas frappé (2).

Toutefois son établissement à Delft, en 1666, ne fut pas définitif, car, l'année suivante, il revint à Paris. Nous le retrouvons, en 1667, chez le docteur Bourdelot, où l'on discute pendant trois mois les faits et les assertions contenus dans son *Traité du suc pancréatique*, qui avait paru l'année précédente en français (3).

(1) Lettre latine citée par de Graaf dans son ouvrage *Partium genitalium defensio.*

(2) C'est le portrait que nous donnons en tête de ce volume. Voici comment il est indiqué dans le *Guide de l'amateur d'estampes :* « 226. Graaf *(Regnerus de) medicinæ Doctor.* H. Watelé. Haut., 139 millim.; larg., 87 millim. Premier état : avant la date 1666, après les mots : *Ætatis suæ 25.* Le nom est écrit Graef. » Cet état, indiqué comme premier, n'est en réalité que le second. Nous avons vu une épreuve sans aucun texte, sauf les deux signatures du peintre et du graveur. Il y a, dans le second état, quelques mèches de cheveux sur le front qui ne se trouvent pas dans le premier.

En tête de la troisième édition du traité *De succo pancreatico* et du traité *De mulierum organis*, se trouve un autre portrait de Graaf, en 1672. La figure est un peu plus large, les traits indiquent plus de maturité. Ce portrait n'est point signé.

(3) Parlant d'une de ses assertions, il ajoute : « *Quod etiam confirmatur sequenti experimento, anno 1667, a nobis instituto, dum in clarissimi D. Bourdeloti ædibus, ubi singulis diebus Lunæ Medicinæ et Philosophiæ curiosissimi*

Digitized by Google

Ce second séjour en France ne dura pas plus d'une année. Il était de retour à Delft au plus tard au commencement de 1668. La dédicace à Montmor du traité *De virorum organis* est datée de cette ville, du 12 mai 1668.

Ce traité fut publié à Leyde, avec deux autres d'une moindre importance : le traité *De clysteribus*, dont nous donnons la traduction, et celui *De usu siphonis in anatomiâ* (1). L'ouvrage entier était, comme nous l'avons dit, dédié à Habert de Montmor. Nous avons cru devoir traduire également cette lettre dédicatoire, qui n'est pas sans intérêt au point de vue biographique.

Le traité *De virorum organis* est précédé d'une exposition du sujet en forme de lettre adressée au professeur Sylvius. L'auteur y raconte ses études en France, et comment il fut amené à écrire et à publier son ouvrage : « Il y a deux ans environ, comme je parcourais diverses provinces de France, j'obtins en plusieurs endroits la permission de disséquer des cadavres, ce que je fis avec un singulier plaisir (2),

conveniunt, libellum hunc Gallico idiomate impressum, per circiter tres menses ventilandum publice proponoremus, etc. » (*Tr. de succo pancreatico*, éd. de 1671.)

Dans le même ouvrage, il parle d'une observation qui lui fut communiquée, à Paris, dans cette même année 1667, par le docteur Gajeu : « *Similiter, anno 1667, Parisiis, nobis D. Gajeu, chirurgus atque anatomicus insignis, sequentem historiam communicavit...* »

(1) En voici le titre : « *R. de Graaf, med. doct. de virorum organis generationi inservientibus, de Clysteribus et de usu Siphonis in anatomia. Lugd. Batav. et Roterod, ex officinâ Hackianâ, 1668.* »

(2) Il faut citer le latin : « *Eorum dissectionibus mirum in modum delectabar.* »

Digitized by Google

surtout lorsque je portais le scalpel dans le pancréas et dans les organes de la génération. Sur ces deux points, je fus à portée de recueillir des observations qui n'avaient été faites par aucun des auteurs qui ont écrit sur l'anatomie. J'en fis la démonstration aux hommes les plus doctes et les plus curieux de France, qui y prirent un tel intérêt, qu'à partir de ce moment, ils me témoignèrent une affection particulière. On pourrait en voir les preuves dans les lettres qu'ils m'écrivent tous les jours. Ils se demandent si ma curiosité a, pour ainsi dire, fait naufrage et s'est échouée sur le pancréas, comme sur l'écueil de Scylla, et m'excitent à rassembler et à publier les observations intéressantes que je fis en leur présence sur les organes de la génération. Mais, jusqu'à ce jour, des obstacles matériels m'avaient empêché de déférer à leurs ardentes sollicitations. Cependant, ne voulant point leur faire absolument défaut, aussitôt que les froids de l'hiver eurent quelque peu diminué le nombre des malades (1), j'ai consacré quelques moments de loisir à rassembler les observations que j'avais précédemment recueillies. Ce travail se fit avec tant de facilité, qu'avant même d'y penser je me trouvai avoir écrit mon traité. Comme il eût été impossible de le communiquer par lettre à tous mes

(1) Il est assez curieux de voir que l'hiver, qui est, dans notre pays, si fécond en maladies de tout genre, soit, au contraire, en Hollande, un temps de répit pour les médecins. Cela tient évidemment à ce que le froid fait disparaître la trop grande humidité de l'air entretenue par les innombrables canaux qui sillonnent le sol de ce pays et qui n'ont que peu ou point d'écoulement.

Digitized by Google

amis, j'ai pris le parti de le faire imprimer, si toutefois vous l'en jugez digne (1). »

Sylvius lui répondit de Leyde, le mois suivant, une lettre des plus flatteuses. Il lui rappelait qu'il l'avait souvent engagé à publier ses observations et il le félicitait de s'être décidé à faire imprimer son traité, par cette raison, disait-il, que le monde est plein d'ignorants et d'envieux qui ne se font pas faute de s'approprier les découvertes d'autrui.

Tout en se livrant à ses hautes études anatomiques, de Graaf ne négligeait point la pratique de la médecine. Partisan décidé de la méthode intestinale, il avait été frappé des difficultés qu'il rencontrait fréquemment pour en faire l'application. Le traité *De clysteribus* répond à cet ordre d'idées. Il a pour objet principal de faire connaître un perfectionnement de la seringue que de Graaf avait imaginé pour rendre l'usage du lavement plus fréquent et plus facile. On verra, dans notre traduction du traité et surtout de la lettre qui l'accompagne, comment, non sans beaucoup de peines, il réussit à combiner un appareil, consistant en un tube intermédiaire, flexible et imperméable, qui permettait aux malades de s'administrer eux-mêmes, ou de recevoir d'une main étrangère le précieux remède, sans aucun danger et sans que leur pudeur en reçut aucune atteinte.

A propos de cet instrument et, comme il le dit lui-même, pour que la matière de son traité ne fût pas

(1) Cette lettre est de mars 1668.

Digitized by Google

aride (1), il étudia les clystères en général et en décrivit les différentes espèces et les effets thérapeutiques. On peut dire qu'il a résumé toutes les données que lui fournissait la science de son temps sur cette branche intéressante de l'art de guérir, en y ajoutant des discussions et des appréciations personnelles d'une grande valeur. C'est à ce double titre qu'il nous a paru digne d'être remis en lumière.

C'est encore un instrument de son invention qu'il décrit dans le « petit traité (2) » *De usu siphonis in anatomiâ.* Ce siphon est une seringue particulière destinée à injecter un liquide colorant dans les vaisseaux du cadavre, afin de faciliter la démonstration des professeurs d'anatomie et les études des élèves (3).

Cet ouvrage, où, dans ses trois traités, de Graaf se montrait à la fois anatomiste de premier ordre et praticien distingué, eut assez de succès pour qu'une seconde édition en fût publiée dès l'année suivante. Une troisième parut en 1672. Entre ces deux publications, il avait donné, en latin, une nouvelle édition de son *Traité du suc pancréatique*, dédiée comme l'édition française, à Chapelain. Cette édition était augmentée des observations qu'il avait faites en France et de ses réponses aux objections et aux criti-

(1) *Quod ne nimis nudè contingat.*

(2) *Tractatulus.*

(3) Cet instrument se vulgarisa : « ... *Ope siphonis a nobis primo in tam frequentem usum anatomicum Leidæ et alibi introducti.* » Portal l'apprécie ainsi : « De Graaf porta l'art d'injecter au plus haut point; il se servit d'une espèce de siphon, et c'est par son moyen qu'il introduisit du mercure dans les vaisseaux spermatiques, et qu'il poussa dans quelques vaisseaux des liqueurs diversement colorées. » (*Hist. de l'Anat. et de la Chir.*, article Ruysh.)

Digitized by Google

ques que ses expériences avaient suscitées. Il y en avait de sérieuses, mais il y en avait aussi qui étaient inspirées par le seul esprit de dénigrement. De Graaf y était assez sensible, et il s'exprime avec quelque vivacité (1) sur ces mauvais plaisants, « beaucoup plus adonnés aux rixes et à la débauche qu'à la dissection des cadavres » (2), et qui le raillent de consacrer autant d'efforts à la recherche de ce suc pancréatique. Il ne se laisse point, d'ailleurs, emporter par l'orgueil. Parlant des anciens, il leur fait équitablement leur part. Il revendique pour ses contemporains le droit d'innover et de progresser, mais il ne croit pas qu'il leur soit donné de dire le dernier mot de la science. Ce passage de sa préface a de l'éloquence dans l'expression et de l'élévation dans les idées. « De ce qu'Hippocrate, dit-il, et les autres anciens les plus célèbres n'ont rien connu du suc pancréatique, et n'ont point touché le fond de l'abîme de la nature, il ne faut pas les en blâmer. Il faut louer, au contraire, ces illustres précurseurs de la science, ces maîtres fameux de l'intelligence, de ce qu'ils ont rompu la glace pour nous frayer le passage. Il faut, comme on dit vulgairement, embrasser des deux bras la part de vérité qu'ils ont découverte. Quant à ce qu'ils nous ont transmis d'erreurs, il faut, à mon avis, les redresser avec autant de modestie que nous devons désirer que l'on en montre pour redresser les nôtres. Il faut considérer que, dans

(1) Préface de l'édition de 1671.

(2) *Quorum genius rixis ac compotationibus magis quam cadaverum dissectionibus indulget.* Ce sont nos étudiants de dixième année.

Digitized by Google

la suite des temps, les infatigables scrutateurs de la nature feront des découvertes qui leur permettront de corriger nos travaux. Les arts sont, en effet, cultivés davantage et se perfectionnent de jour en jour, surtout dans ce siècle, qui a secoué le joug de l'autorité, et où nous n'hésitons pas à remettre en question tout ce qui nous paraît contredit par le témoignage de la raison ou par celui des sens. Ceux donc qui poursuivent la solution des problèmes de la nature ne doivent pas plus qu'il ne faut se méfier d'eux-mêmes et marcher si étroitement sur les traces des anciens, qu'ils n'osent publier et réclamer pour eux les découvertes qu'ils ont faites dans le vaste champ de la science. »

Sans doute, cet esprit d'indépendance et de libre examen, en matière de science, avait eu déjà d'illustres représentants. Vésale en avait donné le signal en refaisant l'anatomie de Galien. Mais il y avait encore, du temps de de Graaf, bien des médecins, même estimés, auxquels pouvait s'appliquer l'éloge ironique que M. Diafoirus fait de son fils Thomas (1). Riolan et Patin combattirent jusqu'à la fin la circulation du sang. Avec la tournure d'esprit que nous lui connaissons, il est à peine nécessaire de dire que de Graaf fut du côté de ceux qu'on appelait les *circulateurs*, et que leurs adversaires, jouant sur le mot *circulatores*,

(1) « Sur toutes choses, ce qui me plaît en lui, et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache obstinément aux opinions des anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ou écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle touchant la circulation du sang et autres opinions de la même farine. » *Le Malade imaginaire* est de 1668. C'est la date même de notre traité.

Digitized by Google

appelaient des charlatans. Il parle du mouvement circulaire du sang, « lequel, dit-il, ayant esté découvert depuis trente-sept ans par le docte Harvæus, premier médecin du roy d'Angleterre, s'est si bien estably qu'il seroit maintenant difficile de trouver un habile médecin qui ne fust pas de ceste opinion. » (1) Il cite et respecte les anciens, mais il les contrôle. Il ne craint pas de contredire Aristote. Parlant d'une opinion d'Hippocrate, il s'étonne « qu'un si habile investigateur de la nature soit tombé dans une erreur aussi absurde ».

A la fin de son traité *De virorum organis*, il annonçait au public qu'il en préparait un autre sur les organes de la génération chez les femmes. Cet ouvrage parut en 1672 (2). Il était dédié à Cosme III de Médicis, grand-duc de Toscane, depuis 1670. Dans sa lettre dédicatoire, de Graaf rappelle la protection que les membres de la famille des Médicis avaient toujours accordée aux sciences, mais il n'indique aucun motif particulier comme l'ayant déterminé à choisir ce patron pour son nouveau livre. Nous savons que Cosme III, qui fut un souverain peu estimable et qui est surtout connu par ses infortunes conjugales (3), avait visité la Hollande en 1669. Il n'est pas impossible que

(1) *Traité du suc pancréatique*, édition française.

(2) Il est ainsi intitulé : *Regneri de Graaf de Mulierum organis generationi inservientibus tractatus novus, demonstrans tam homines et animalia cætera omnia, quæ vivipara dicuntur, haud minus quam ovipara ab ovo originem ducere, ad Cosmum III, magnum Etruriæ Ducem. — Lugduni-Batav., ex officinâ Hackianâ. 1672.*

(3) Il avait épousé Marguerite-Louise d'Orléans, fille de Gaston.

Digitized by Google

de Graaf l'ait vu pendant ce voyage, et que l'idée de lui dédier son ouvrage lui soit ainsi venue. Quoi qu'il en soit, on ne saurait le soupçonner de vues intéressées. Il ne cherchait point à tirer profit de ses livres. Celui qui nous occupe lui coûta fort cher, à cause des nombreuses planches qu'il contient, et il ne le fit imprimer que pour l'offrir à ses amis (1).

Cet ouvrage qui, a dit un critique du siècle dernier (2), est « un des meilleurs qu'on ait donnés en anatomie » (3), mit le sceau à la réputation du jeune médecin hollandais. Il lui assigna un des premiers rangs parmi les anatomistes de son temps, mais en même temps il lui suscita des envieux et des ennemis découverts ou cachés qui ne lui permirent point de jouir en paix de la gloire qu'il avait acquise. L'année même de la publication du traité *De mulierum organis*, parut, à Leyde, un ouvrage de Swammerdam, médecin et entomologiste d'Amsterdam, qui contestait les découvertes de de Graaf et l'accusait de s'être approprié les siennes propres et celles de Van Horne (4).

(1) Voici en quels termes il finit son avis au lecteur : *Vale itaque, amice lector, atque conatus meos, non sine labore et* sumptu *adornatos, tibique* gratis *oblatos candido et benevolo (quo illos conscripsimus) animo, castoque pervolve.*

Il dessinait lui-même toutes les planches de ses traités. Elles ont été fort bien gravées et ont servi à plusieurs auteurs qui ont fait après lui des ouvrages d'anatomie, notamment à Bartholin.

(2) Portal. *Hist. de l'Anat. et de la Chir.*

(3) C'est dans cet ouvrage qu'il donne la description détaillée des ovules, qui, au moment de la fécondation, se détachent des ovaires de la femme. Ces ovules ont reçu, depuis, le nom d'ovules de Graaf (*Ova Graafiana*).

(4) L'ouvrage de Swammerdam était intitulé : *Miraculum naturæ, sive uteri muliebris fabrica, notis in D. Joh. Van Horne prodromum illustrata.* Leyde, 1672.

Digitized by Google

Swammerdam avait été l'ami du jeune docteur de Delft, et l'on peut croire que cette circonstance ajouta à l'amertume que celui-ci ressentit de ses critiques. Il était d'ailleurs savant, et a laissé de bons ouvrages; mais la fin de sa vie montre qu'il avait un esprit mal équilibré (1). De Graaf lui répondit, dans une brochure qui parut à Leyde l'année suivante, sous le titre *Partium genitalium defensio*, et qui était dédiée à la Société royale de Londres, que Swammerdam avait choisie pour juge du débat (2).

Cette réponse, dans laquelle de Graaf prend et réfute l'une après l'autre toutes les assertions de Swammerdam, est vive et concluante. Il y rapporte les lettres mêmes de son adversaire qui le reconnaissait pour l'auteur des découvertes qu'il lui conteste dans son traité. Il démontre que, loin de s'être approprié celles

(1) Swammerdam, né en 1637, était fils d'un apothicaire d'Amsterdam. Il avait étudié la médecine à Leyde, où il avait connu de Graaf, et s'était rendu célèbre de très-bonne heure par d'intéressantes découvertes en anatomie. Son principal ouvrage est une *Historia generalis Insectorum*, qui parut après sa mort, en 1685. Vers la fin de sa vie, il devint le disciple enthousiaste d'une illuminée de ce temps qui s'appelait Antoinette Bourignon, et qui était de Lille. Elle considérait la Bible comme insuffisante pour l'édification des fidèles, et voulait y joindre les inspirations que Dieu envoyait à ses élus. Swammerdam, au retour d'un voyage qu'il fit dans le Holstein, où Antoinette Bourignon s'était retirée, résolut de vendre son cabinet d'histoire naturelle, qui passait pour un des plus beaux de l'Europe, et de vivre dans la méditation et la solitude. Il mourut peu de temps après, en 1680, ayant la tête fort dérangée, mais sans avoir eu le temps de mettre son projet à exécution. Son cabinet ne fut vendu qu'après sa mort.

(2) En voici le titre : *Regneri de Graaf, medici Delphensis, Partium Genitalium Defensio, societati regiæ Londini ad scientiam naturalem promovendam institutæ, dicata. Lugd.-Batav., ex officinâ Hackianâ, anno 1673.*

Digitized by Google

de Van Horne (1), il a au contraire, sur des points importants, contredit les opinions de son maître. Nous ne savons ce qu'en pensa la Société royale de Londres, mais la critique impartiale doit reconnaître que la réfutation de de Graaf fut victorieuse (2).

En même temps que l'ouvrage de Swammerdam parut, contre de Graaf, un libelle anonyme dont il ne nous a pas donné le titre et que nous n'avons pas retrouvé. Il y répondit, à la fin de sa *Défense,* en termes véhéments et indignés. Ce n'est plus le ton d'une discussion scientifique qui reste courtoise malgré sa vivacité, c'est l'invective comme on la maniait au xve et au xvie siècle, au temps où florissaient ceux que M. Charles Nisard a si justement appelés *les gladiateurs de la république des lettres* (3). Ce n'est pas toutefois aux critiques et aux railleries dont il est personnellement l'objet que de Graaf croit devoir répondre. Que lui reproche-t-on ? D'être imberbe (4). Il dédaigne les bouffonneries de place publique qui sont l'arme de son adversaire. Mais le libelle s'attaque aussi à la mémoire et à la doctrine de Sylvius, son maître

(1) Van Horne était mort au moment où s'ouvrit ce débat.

(2) « Swammerdam s'est fait du tort par sa critique; un homme d'un aussi grand mérite que lui devait être au-dessus de toute jalousie. » (Portal, *Hist. de l'Anat. et de la Chir.*)

(3) *Les Gladiateurs de la République des lettres aux* xve, xvie *et* xviie *siècles,* par M. Ch. Nisard. Paris, M. Lévy, 1860.

(4) Bien des passages du temps font allusion à l'usage où étaient les docteurs de porter la barbe. Quand il est question pour Argant de se faire médecin, Toinette lui dit : « Tenez, Monsieur, quand il n'y aurait que votre barbe, c'est déjà beaucoup, et la barbe fait plus de la moitié du médecin. » — Et il existe une thèse : *An medico barba? (Les Médecins au temps de Molière.)*

Digitized by Google

vénéré. Alors sa bile s'échauffe, il ne peut se contenir, et il fustige d'importance le calomniateur anonyme (1).

Cette *Défense* est suivie d'une lettre adressée à Plempius, professeur de médecine à Louvain, et qui forme le complément nécessaire du traité *de Clysteribus*. L'auteur y décrit en effet, minutieusement, le tube intermédiaire, flexible, qu'il avait inventé, et que son traité n'avait pas suffisamment fait connaître. Cette lettre est datée de 1669. Nous en donnons la traduction à la suite de celle du traité.

La *Défense* parut l'année même de la mort de de

(1) Pour montrer de Graaf sous ce jour nouveau, nous traduirons un passage de cette catilinaire. Après avoir dit qu'il dédaigne de répondre aux attaques dont il est l'objet, il ajoute : « Mais la mémoire vénérée de mon maître Sylvius me force, en finissant ce livre, à attacher quelques mots brefs, mais justes, au front sans pudeur de ce misérable, quel qu'il soit. Oses-tu bien, lièvre timide, insulter le lion mort, quand, lui vivant, tu n'aurais pas même eu le courage d'ouvrir la bouche devant lui? Est-ce bien lui que tu travestis, dans tes mensonges, en un charlatan qui vend des drogues dans un carrefour, lui dont la renommée sans tache, aussi bien dans son pays qu'au dehors, attirait à Leyde des élèves venus de l'extrémité de la terre? Tu composes des satires contre lui, qui n'a jamais rien fait qui méritât la satire, qui n'a même jamais donné prise au moindre reproche... Qui aurait jamais cru qu'un mort ne fût pas à l'abri d'une langue si venimeuse, et que le trépas même ne fît point reposer les traits de l'envie? Et celui qui vient aboyer à l'ombre de Sylvius et mordre son nom respecté, quel est-il? Sans fonctions, sans titre, sans nom même, puisqu'il a voulu laisser le sien dans l'ombre. Va donc, hibou, te percher sur les tombeaux, va ronger les cadavres, mais reste enveloppé dans une obscurité éternelle, afin que tu ne jouisses pas, auprès de tes semblables, de la honteuse gloire de tes méfaits, afin que ton nom ne souille pas la bouche des hommes honnêtes et doctes qui jugent tes écrits dignes de servir de mouchoir et même de quelque chose de pire; afin surtout que tu évites les mains vengeresses de tous ceux qui, en Allemagne, en Angleterre, en France, et jusque dans les régions boréales, pratiquent avec succès les doctrines de Sylvius. » *(Defensio, in fine.)*

Digitized by Google

Graaf, en 1673. Il s'était marié, l'année précédente, avec Marie Van Dick, et il pouvait joindre le bonheur domestique aux satisfactions du savant estimé et applaudi, malgré ses contradicteurs. C'est à ce moment que la mort vint le saisir. Il n'avait pas plus de trente-deux ans. Ses biographes disent que le chagrin qu'il éprouva des critiques de Swammerdam abrégea ses jours. C'est peut-être leur donner une importance qu'elles n'ont pas eue. On a vu que, dès 1666, la santé délicate du jeune docteur préoccupait les amis qu'il avait laissés à Paris. Son imagination ardente, sa passion pour les études anatomiques, ses occupations de médecin, ses travaux de cabinet surmenèrent sa frêle organisation et suffisent pour expliquer sa fin prématurée.

Dans cette notice, surtout biographique, nous ne nous proposons point d'examiner et de discuter, au point de vue scientifique, les travaux et les découvertes de de Graaf. Il nous suffira d'en dire un mot. On a vu l'intérêt qu'ils avaient excité chez ses contemporains. De Graaf, malgré sa jeunesse et la figure imberbe que lui reprochait le libelliste, était regardé comme un maître, et traitait d'égal à égal avec les hommes les plus doctes de son temps. Sans doute, la science moderne a pu redresser et compléter ce qu'il y avait d'erroné et d'insuffisant dans ses observations; mais elle a dû reconnaître qu'il avait fait faire un progrès sérieux à l'anatomie et à la physiologie. Les expériences auxquelles il s'est livré pour recueillir le suc pancréatique d'un chien qui survivait à une opération des

Digitized by Google

plus difficiles, sont extrêmement remarquables. Elles ont été renouvelées de nos jours, et n'ont pas nui à la réputation des savants qui en ont publié les résultats, en oubliant peut-être un peu trop leur prédécesseur. Dans ses traités sur les organes de la génération, « il a, dit Portal (1), renversé plusieurs paradoxes et proposé plusieurs vérités importantes ». En ce qui concerne plus spécialement les organes de la femme, « il en a, dit le même auteur, donné une description beaucoup plus exacte et beaucoup plus ample qu'on n'avait fait avant lui. Il a découvert, dans ces parties, plusieurs objets nouveaux qui méritent l'attention des anatomistes ». Sa courte carrière, comme on le voit, a été féconde pour la science qu'il aimait avec passion; il nous a paru qu'elle méritait d'être remise en lumière (2).

De Graaf était catholique, et ce fut, dit-on, ce qui l'empêcha de succéder à Sylvius dans la chaire que

(1) *Hist. de l'Anat. et de la Chir.*, art. de Graaf.

(2) Une quatrième édition du *Traité du suc pancréatique* parut à Leyde en 1674. Ses œuvres complètes furent publiées à Leyde et à Lyon en 1677 et en 1705. Une édition en flamand parut à Amsterdam en 1686. La traduction française, qui parut à Bâle en 1679, est ainsi intitulée : « *Histoire anatomique des parties génitales de l'homme et de la femme qui servent à la génération, avec les traités du suc pancréatique, des clystères et de l'usage du siphon en anatomie,* composés en latin par M. Graaf, médecin et célèbre anatomiste de la ville de Delft, en Hollande, et traduits en françois par M. N. P. D. M., enrichie de quarante et une planches en taille-douce. A Bâle, chez Emmanuel-Jean-George Kong, 1679, et se vend à Lyon, chez Baritel, rue Mercière, *à la Constance.* » On trouve, dans les *Éphémérides des curieux de la nature,* deux dissertations de Graaf, l'une sur une induration des artères carotides, l'autre sur une matrice monstrueuse. Elles ne sont point réimprimées dans ses œuvres complètes.

Digitized by Google

celui-ci occupait à l'université de Leyde, et dont la mort le fit descendre en 1672. Il vivait dans un temps où l'on ne considérait pas que la science fût incompatible avec la foi, et il ne trouvait, dans ses travaux qui lui découvraient les secrets de la nature, que des occasions nouvelles d'admirer la sagesse et la prévoyance divines. Nous ne devions pas négliger ce trait qui achève la peinture que nous avons essayé de faire de cette noble et intéressante physionomie (1).

(1) Après avoir dit que Dieu, n'ayant pas voulu créer l'homme immortel, lui a donné les moyens de se perpétuer dans ses enfants, il ajoute : « Dans ce but, il a disposé les divers organes nécessaires à cette fonction avec une si merveilleuse dextérité, que nous pouvons dire justement qu'il a donné là, plus que partout ailleurs, non-seulement le témoignage d'un esprit prévoyant, mais encore d'une admirable sagesse. » *(Tr. de viror. organis.)* Son traité *De mulierum organis* se termine ainsi : « Nous avons terminé, avec l'aide de Dieu, très-bon et très-grand, ce traité Nous le soumettons volontiers au jugement des hommes de bon sens, non comme une excitation à des pensées déshonnêtes, mais dans l'espoir que la vérité et la République médicale en recevront quelque avantage, et afin que la prévoyance, jamais assez admirée, par laquelle le Tout-Puisssant assure si miraculeusement la conservation et la propagation du genre humain, éclate aux yeux de tous et de chacun. »

Digitized by Google

LETTRE DÉDICATOIRE

A

HABERT DE MONTMOR

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE DÉDICATOIRE

A

HABERT DE MONTMOR

Au très-illustre seigneur
Henri-Louis Habert de Montmor, comte de Mesnil-Habert,
de Haute-Ville, du Fargis, etc.,
conseiller du Roi et premier maître des requêtes
de son hôtel (1).

De même que l'on se plaît souvent, très-illustre Seigneur, à suspendre des images de Rois et de grands personnages aux murs de sa maison, afin que, comme

(1) *Voir ci-dessus la note, page 19.*

Digitized by Google

des dieux tutélaires, ils les protégent contre les injures et les attaques des méchants, de même j'ai résolu de placer votre nom auguste dans le vestibule de mon ouvrage. Sous les auspices de ce nom, il fera son chemin dans le monde à l'abri des critiques malveillantes. J'en suis d'autant plus fermement assuré, qu'il n'est aucun Royaume où la renommée de ce nom respecté ne soit parvenue. Et il ne faut point s'en étonner, puisqu'il y a en vous une réunion si précieuse de rare vertu et de solide savoir qu'au jugement même des savants, et d'après le témoignage public, vous êtes considéré comme le sommet même de la science (1).

Je ne m'étendrai point sur la vertu et la prudence singulière que vous déployez dans le poste considérable que vous a confié le Très-Chrétien monarque Louis XIV, Roi de France et de Navarre. Je ne parlerai que de votre savoir, qui embrasse non-seulement la philosophie, la jurisprudence et la politique dans tous leurs détails, mais encore, si je puis le dire sans vous offenser, la médecine elle-même à un degré peu ordinaire (2).

(1) Velut apex eruditionis.

(2) *Le goût de Montmor pour la médecine et les médecins était ancien. Il s'était efforcé d'attirer Patin chez lui. Celui-ci écrivait à Spon (30 janvier 1654) : « J'ai dîné aujourd'hui chez M. Ha-*

Digitized by Google

Une de vos occupations les plus chères a toujours été d'accueillir avec bienveillance les hommes amis des lettres et des sciences, ce dont j'ai pu me convaincre par moi-même lors de mon séjour à Paris. En effet, dès que mon Traité du suc pancréatique, *publié en français, fut parvenu entre vos mains, et que vous avez su que je me proposais de le livrer à la discussion des curieux investigateurs de la Nature, dont l'Académie se réunit, tous les Lundis, chez le docteur Bourdelot, l'éminent médecin de la Reine de Suède* (1), *vous avez bien voulu non-seulement m'inviter quelquefois à votre table opulente, mais encore me donner souvent place à vos côtés dans votre propre car-*

bert de Montmor, maître des requêtes, qui m'en envoya prier. Il m'a fait voir ses livres, qui sont beaux et en grand nombre; il m'a fait promettre que je l'irois voir une fois la semaine, mais je n'ai pas promis que ce seroit à diner; on perd trop de temps à de pareilles cérémonies. Je dîne céans à mon aise en un bon quart d'heure. Il dit qu'il veut voir mes livres; je pense qu'il prétend aussi que je serai son médecin, mais je ne sais si nous nous accorderons bien, car il aime la chimie; il n'est pas encore détrompé sur l'antimoine, qui est ici fort déchue et décriée. Sa femme même, qui est d'un esprit curieux, versatur in eâ hæresi. *Elle est aussi pour la poudre des jésuites, de laquelle je n'ai vu dans Paris aucun bon effet. » La poudre des jésuites est le quinquina. En cela, Patin était médiocre prophète.*

(1) *Voir ci-dessus la note, page 20.*

Digitized by Google

rosse. Là, outre le plaisir que procurait votre présence, j'éprouvais un ravissement incroyable à écouter vos doctes et ingénieuses observations, qui sont le fruit d'expériences renouvelées chaque jour par vos soins. Je n'oublierai pas non plus la singulière bonté que vous m'avez témoignée un jour que je m'étais rendu dans la maison du docteur Denis (1), *où se trouvait un si grand concours de curieux, que nul ne pouvait pénétrer dans le lieu de la conférence. Apprenant que je me trouvais dans le vestibule, vous avez profité d'un moment où la discussion était suspendue pour me faire introduire, et vous m'avez mis, moi indigne, à votre droite, c'est-à-dire à la place la plus honorable de l'assemblée.*

Après ces bienfaits et beaucoup d'autres qui m'ont étroitement attaché à votre personne, je me considérerais comme coupable d'ingratitude, si je ne répondais par une marque publique de ma reconnaissance à la faveur dont vous m'avez publiquement honoré. C'est ce que je veux faire en vous consacrant les découvertes qu'une infatigable étude du corps humain, triomphant du long silence des siècles et des obscurités de la na-

(1) *Voir plus haut la note, page 22.*

Digitized by Google

ture, m'a permis de faire dans les organes de la génération (1).

Chaque jour, je ne l'ignore pas, on vous dédie des ouvrages si beaux, que j'aurais grande raison de craindre que mon petit traité ne fût dédaigné par vous comme un présent trop mince. Mais je suis rassuré à cet égard par les lettres que vous m'avez écrites, et dans lesquelles vous m'affirmez que je possède toujours la bienveillance que vous m'avez montrée à Paris. Je sais d'ailleurs que vous jugez les ouvrages non d'après leurs dimensions, mais d'après les choses qu'ils contiennent. Or, s'il est vrai, comme on n'en saurait douter, que la santé soit le premier des biens, je puis dire que les hommes ont le plus grand intérêt à ce que les vérités nouvelles qui sont contenues dans ce livre, soient connues et divulguées.

De peur donc que ce très-curieux et très-utile petit ouvrage ne soit tourné en ridicule, dénaturé dans ses intentions ou déchiré comme un tissu d'impostures, j'ai résolu de le mettre en lumière

(1) *De Graaf ne signale ici que le plus important des trois traités qui composaient le volume dédié à Montmor. Nous avons dit que les deux autres étaient le traité* De clysteribus, *et* De usu siphonis in anatomiâ.

Digitized by Google

sous la protection de votre grand et illustre nom. J'espère ainsi que, arrosé par un léger ruisseau sorti des sources éternelles de votre bonté, et réchauffé en même temps par les rayons de votre faveur, il prendra des forces et se développera de jour en jour (1).

Adieu, très-illustre Seigneur ; daignez me continuer la faveur dont vous m'avez jugé digne jusqu'à ce jour. Que Dieu très-bon et très-grand, soucieux de la prospérité de la République des lettres, vous donne, à vous et aux vôtres, les longs jours que vous méritez. C'est ce que souhaite et demande avec passion,

Le serviteur très-dévoué de votre illustre nom,

REGNIER DE GRAAF.

A Delft, le 12 mai 1668.

(1) *Il faut convenir que, même en latin, et même dans une dédicace, ces métaphores ne sont pas des plus heureuses.*

Digitized by Google

TRAITÉ

SUR

LES CLYSTÈRES

PAR

REGNIER DE GRAAF

MÉDECIN A DELFT

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAITÉ

SUR

LES CLYSTÈRES

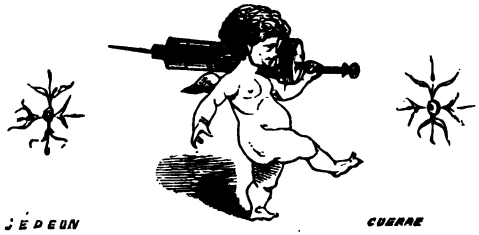

I

Pour quels motifs nous nous sommes appliqué à imaginer un nouvel instrument propre à l'injection du clystère.

IL nous est arrivé très-souvent dans ce pays (1), où nous pratiquons la médecine, de rencontrer des malades, souffrant dans les intestins et dans d'autres régions du

(1) A Delft, où il s'établit après son premier voyage en France, en 1666. Voir la notice, page 25.

Digitized by Google

corps de vives et intolérables douleurs qu'une ou deux injections de clystère aurait pu rapidement, sûrement et agréablement (1) faire disparaître, se refuser néanmoins, de la façon la plus absolue, à se découvrir, afin de recevoir le remède des mains de l'apothicaire (2). Nous avons donc recherché avec soin s'il n'existait pas un instrument au moyen duquel chacun pût se donner à lui-même un clystère sans danger et sans que la pudeur eût à en souffrir.

(1) *Cito, tuto* et *jucundè;* c'est la formule consacrée. Elle est fort ancienne. On la trouve au bas du portrait de Vésale placé en tête de l'édition de ses œuvres. In-fol., Bâle, 1542.

(2) Il est à remarquer que le mot « apothicaire », aujourd'hui légèrement ironique, était alors l'appellation habituelle des personnes de cette profession. On ne songeait pas encore à en rougir; on n'y a pensé que lorsqu'on l'a remplacée par celle de *pharmacien.* On disait aussi *pharmacopole;* mais ce n'était « guère qu'en dérision et en burlesque ». (*Dictionn. du Commerce* de Savary des Breslons.) C'est aussi le terme dont se servaient les Latins. Horace a dit :

Ambubajarum collegia, pharma-
[copolæ,
Mendici, mimæ, balatrones, etc.
(Sat. I, 2, v. 122.)

les associant ainsi aux mendiants, aux danseurs de corde, aux mimes et à tous les mauvais drôles dans la part que prenaient ces différents *colléges* à la mort du chanteur Tigellius, et par là nous donnant une idée juste de la haute considération dont ils jouissaient à Rome.

Digitized by Google

II

Exposé des inconvénients des autres instruments.

Nos recherches à cet égard ont été inutiles, et aucun des systèmes déjà pratiqués et qui sont venus à notre connaissance ne nous a paru exempt de difficultés et d'inconvénients. Ce reproche peut surtout s'adresser à la seringue aujourd'hui généralement employée, et à laquelle se fixe une canule recourbée en ivoire, en bois ou en étain, destinée à être introduite dans l'intestin (1). Le clystère, en effet, ne peut être poussé

(1) On voit qu'il s'agit ici d'une seringue à canule recourbée avec laquelle le malade pouvait, non sans peine toutefois, comme le remarque de Graaf, s'administrer lui-même le clystère. Il faut la distinguer de la seringue droite, arme spéciale de l'apothicaire.

« L'instrument dont se servaient les anciens pour administrer les clystères consistait dans une vessie préparée et dont l'ouverture était fortement fixée par un lien à un roseau, une branche de sureau ou toute autre tige creuse. La vessie remplie de liquide, il suffisait de presser dessus des deux mains pour faire sortir le liquide par l'orifice de la tige... Aujourd'hui encore, dans nos campagnes et dans quelques contrées européennes, notamment en Hollande, on se sert de l'appareil primitif des anciens, d'une vessie de porc emmanchée d'une tige creuse de sureau et de roseau... La seringue classique est d'inven-

Digitized by Google

hors de la seringue que celle-ci ne soit en même temps mise en mouvement. Ce déplacement se transmet à la canule introduite dans l'intestin, et il en résulte que le rectum est exposé à des lésions, ou bien que le clystère s'échappe et coule le long de la canule. Ces accidents se produisent surtout très-facilement lorsque le malade ne peut employer les deux mains pour pousser le clystère hors de l'instrument.

tion relativement moderne; elle ne paraît pas remonter au delà du xve siècle; on l'attribue généralement à Marcus Gatinaria ou Gatenaria, qui mourut en 1496... La seringue classique, qui compte à son avoir de si nombreux services, avait un inconvénient. Elle réclamait l'intervention d'un agent officieux. Il fallait trouver un moyen de supprimer cet agent. L'invention de la canule recourbée ou coudée a réalisé ce progrès. Plus tard, on perfectionna cette modification en imaginant la canule coudée à angle droit reposant sur une lame métallique plane. Nous avons trouvé le premier dessin très-complet de cette invention dans un atlas chirurgical de Brambella, publié en 1780.

« En 1832, un pharmacien de Paris, M. Petit, importait en France, en la perfectionnant, la seringue à pompe employée en Angleterre. Ce fut vers cette même époque que Leroy d'Étiolles imagina de remplacer les anciennes seringues par le clysoir, espèce de tube ou de tuyau, d'environ un mètre de long, fait avec un tissu imperméable. » (*Dictionn. univ. des sciences médicales.*)

Ainsi, il a fallu près de deux siècles pour retrouver le tube flexible et imperméable qui fait, comme on le verra, l'originalité de l'invention de de Graaf.

Digitized by Google

On ne trouve ni moins de difficultés ni moins de désagréments dans l'emploi du système décrit par de Hilden (1), c'est-à-dire d'une vessie à laquelle est adaptée la canule qui doit pénétrer dans l'intestin. En effet, le clystère ne peut être si complétement chassé hors de cette vessie que celle-ci n'en conserve quelque résidu, et, dans le cas où la pression est trop forte, il arrive que la vessie se sépare de la canule ou bien se déchire. Aussi ce système sourit-il à peu de monde (2), surtout en ce sens que, comme le précédent, il exige l'emploi des deux mains, l'une pour presser la vessie, l'autre pour maintenir la canule exactement en position.

(1) Fabrice, appelé de Hilden, du nom du village où il naquit, en 1560, dans le voisinage de Cologne, était un chirurgien distingué. Patin, toutefois, le traite assez légèrement. « Fab. de Hilden, dit-il, n'étoit qu'un chirurgien *bene animatus, sed parum doctus,* mais il est facile et bon pour quelques observations. » On sait que Patin ne pouvait être bienveillant ni pour les chirurgiens, qui ne perdirent jamais à ses yeux la qualité et le nom de barbiers, ni pour les apothicaires.

(2) ... *Neque ille modus plurimis arrideat.*

Digitized by Google

III

Avantages de notre instrument.

Aucun des instruments inventés jusqu'à ce jour ne pouvant donc nous satisfaire, nous avons fait les plus grands efforts pour en tirer un de notre propre fonds, et, après bien des recherches, nous avons réussi à confectionner un appareil qui répond de toute façon au but que nous nous sommes proposé. Il est, en effet, conçu de telle sorte, que chacun peut très-facilement, et sa pudeur sauve (1), s'administrer soi-même un clystère ou permettre qu'une autre personne le lui administre, sans découvrir aucune partie du corps et sans changer de position.

(1) *Tuto pudore.*

Digitized by Google

IV

Réponse aux objections des apothicaires contre la divulgation de notre instrument.

Nous croyons entendre ici récriminer certains apothicaires (1) et dire que cet excellent instrument ne peut être propagé sans qu'il en résulte pour eux un dommage. Mais c'est bien à tort qu'ils se plaindraient, car le bénéfice qu'ils peuvent

(1) Patin ne tarit pas dans ses anathèmes contre les apothicaires, « trop avides de gagner » et trop enclins à « faire des parties d'un prix excessif ». Il les définit « *Animal fourbissimum, faciens bene partes et lucrans mirabiliter.* » On sait qu'il fut en procès avec la corporation, qui l'accusa de l'avoir diffamée. L'issue du procès fut tout à l'honneur de Patin. Il la raconte ainsi dans une lettre à Falconnet (10 avril 1647) : « Pour mes chers ennemis les apothicaires, ils se sont plaints de ma dernière thèse à notre Faculté, laquelle s'est moquée d'eux; ils en ont appelé au Parlement, où, leur avocat ayant été ouï, je répondis moi-même sur-le-champ, et ayant discouru une heure entière avec une très-grande et très-favorable audience, les pauvres diables furent condamnés, moqués, bafoués par toute la cour et par six mille personnes qui étoient ravies de les voir rebattus et réfutés comme je l'avois fait. Je parlai contre leur bezoard, leur confection d'Alkermès, leur thériaque, leurs parties; je leur fis voir que *organa pharmaciæ sunt organa fallaciæ.* » De Graaf est moins acerbe que Patin, il n'invective pas comme un sectaire, il cherche seulement à persuader comme un apôtre.

Digitized by Google

perdre en donnant moins de clystères, ils le retrouveront, et au delà, dans la préparation plus fréquente du remède. Il n'est pas douteux, en effet, que, dans ces conditions nouvelles, il ne soit plus souvent et prescrit par les médecins et pris spontanément par les malades eux-mêmes.

Il est à remarquer, en outre, que les apothicaires seront dispensés de leur sordide et très-fâcheuse besogne (1) dans les cas de dyssenterie, de fièvre maligne (2) et d'autres maladies contagieuses. Ils n'auront plus à exposer leur vie à de grands dangers pour un mince profit (3).

(1) *Fædam ac molestissimam operationem.*

(2) Il s'agit ici de la fièvre typhoïde.

(3) L'idée d'un principe contagieux renfermé dans les matières alvines n'est donc pas nouvelle.

Digitized by Google

V

Distribution du présent traité sur les clystères.

Aussi, persuadé, comme nous le sommes, que les médecins, les apothicaires et les malades eux-mêmes, dont le soulagement a été le principal objet de nos études et de nos travaux, nous sauront gré de faire connaître cet instrument, nous en donnerons ici la description. Et, pour que le sujet ne soit pas trop aride, nous exposerons successivement : 1° ce qu'est le clystère ; 2° par qui il fut inventé ; 3° quelles en sont les différentes espèces ; 4° quelle en doit être la quantité ; 5° à quel moment il convient de le prendre ; 6° comment le malade doit être placé pour le recevoir ; 7° quelle utilité il en reçoit.

Digitized by Google

VI

Étymologie et définition du clystère. Son premier inventeur.

Clyster, κλυστὴρ, en latin *lavamen* ou *ablutio*, vient de κλύζειν, qui signifie laver. Les Grecs le nomment aussi ἔνεμα de ἐνίημι, *infundo*, qui veut dire *verser dedans*, et s'emploie pour différents remèdes donnés à un malade ou pris par celui-ci. Suivant les parties du corps auxquelles il s'adresse, le clystère (1) reçoit des appellations distinctes. Il est auriculaire, vésical, utérin, intestinal et ainsi de suite. Dans le présent traité, nous ne nous occuperons que du clystère intestinal, qui peut se définir ainsi : *Médicament liquide introduit par l'orifice anal dans le gros intestin.* C'est par un abus de langage que certaines personnes donnent le nom de clystère à l'instrument qui sert à administrer le remède.

Ce n'est pas à l'homme qu'appartient la gloire

(1) Au XVIIe siècle, on se servait indifféremment du mot *clystère* ou du mot *lavement*, mais celui de clystère était le terme scientifique. Ce fut, assure-t-on, la pruderie de Mme de Maintenon qui fit prévaloir dans la conversation, le mot de remède. — Le nom de *bouillon pointu* a aussi son charme.

Digitized by Google

de l'invention du clystère, mais bien aux animaux, guidés par leur instinct naturel. C'est en Égypte qu'un oiseau, assez semblable à la cigogne, et qui s'appelle l'ibis, a enseigné tout d'abord aux hommes l'usage du clystère. Quand cet oiseau se sent incommodé par un excès d'humeurs nuisibles, il remplit son bec d'eau de mer et se l'introduit dans l'intestin, qu'il arrose abondamment, afin de donner cours au fardeau qui le gêne (1).

VII

Où l'on prouve que le clystère était familier aux anciens.

Ce n'est pas cependant, comme beaucoup le pensent, à l'exemple immédiat des oiseaux que

(1) Cette origine du clystère, qui excitera quelque étonnement chez les lecteurs modernes, était tout à fait admise dans la médecine ancienne. Elle se présentait sous le patronage imposant de Plutarque, de Pline, de Galien. C'est ainsi, disait-on, que l'hippopotame aurait montré, en le pratiquant sur lui-même, l'usage de la saignée.

Digitized by Google

les médecins modernes ont mis ce remède en usage. Les anciens l'ont pratiqué. Nous lisons dans Langius (1) que le clystère était connu non-seulement des Égyptiens, mais encore des Grecs et des Arabes. Il était d'un emploi très-fréquent dans les maladies les plus sérieuses. On le considérait comme un remède très-souvent unique et auquel on avait recours comme à une ancre de salut (2), non-seulement pour débarrasser l'intestin, mais aussi pour guérir d'autres maladies très-graves. Hérodote nous apprend que les Égyptiens (3) avaient l'habitude de laver leurs intestins chaque mois, trois jours de suite, comme moyen de conserver leur santé (4).

(1) Lib. I, *Epist. med.*, 80.

(2) Littéralement : « Comme à une ancre sacrée », *tanquam ad sacram anchoram.* Ancre sacrée se disait de l'ancre de miséricorde ou maîtresse ancre.

(3) « Il faut dorénavant parler des hommes égyptiens... Leur façon de vivre est telle : par chacun mois, ils prennent purgation trois jours de suite, conservant leur santé avec vomissements et clystères. » (*Hist. d'Hérodote*, trad. de P. Saliat, revue par E. Talbot.)

(4) Gil Blas, parlant de la fraîcheur de dame Jacinthe, la gouvernante du licencié Sedillos, ajoute : « Il est vrai qu'elle n'épargnoit rien pour se conserver. Outre qu'elle prenoit tous les matins un clistère, elle avaloit pendant le jour et en se couchant d'excellens coulis. » (Livre II, chapitre 1.)

Digitized by Google

VIII

Quels sont les clystères capables de résoudre et d'expulser les matières alvines.

Le clystère est donné tantôt pour dissoudre et faire évacuer les matières alvines, tantôt pour une autre cause.

Pour dissoudre et faire évacuer les matières adhérentes au gros intestin, Solenander (1) recommande l'huile seule, Aetius (2) l'eau pure, Galien (3) l'eau mélangée à l'huile et au miel. D'au-

(1) Les biographies ne fournissent aucun renseignement précis sur cet auteur. Nous savons seulement qu'il naquit à Buderich, petite ville voisine de Cologne vers 1530. Il publia un ouvrage en 1558, dont une nouvelle édition parut, très-augmentée et in-folio en 1596. Nous n'avons sous les yeux qu'une édition de 1609 dont voici le titre : *Consiliorum medicinalium Reineri Solenandris Budericencis, doctoris medici ducis Clivensium, sectiones quinque, Hanoviæ, 1609*. On voit par cet intitulé que Solenander était médecin du duc de Clèves. On peut placer la fin de sa vie à la fin du XVIe ou au commencement du XVIIe siècle.

(2) Aetius, médecin grec du VIe siècle. Ses œuvres ont été traduites en latin au XVIe siècle. Elles se composent de *seize livres de médecine* et embrassent toutes les parties de la science.

(3) Les œuvres de Galien, qui fut pendant des siècles pour la médecine ce qu'Aristote était pour la philosophie, ont été publiées pour la première fois à Venise en 1490. Il s'en fit, depuis, d'innombrables éditions. On sait qu'il vivait au IIe siècle de notre ère.

Digitized by Google

tres prescrivent des remèdes d'une composition plus compliquée.

Pour nous, suivant l'exemple des oiseaux et les procédés que leur instinct naturel leur a enseignés, nous pensons qu'un simple clystère d'eau de mer ou d'eau pure, dans laquelle on fait dissoudre un peu de sel ou d'urine venant d'un homme bien portant, quand on n'a pas autre chose sous la main, peut suffire au résultat qu'on se propose d'obtenir. Ces liquides, en effet, par leur humidité, ont le pouvoir de dissoudre les matières indurées, en même temps que, par leur acidité saline, ils stimulent l'organe et le provoquent à expulser les matières dissoutes. Ils remplissent ainsi la double condition requise pour débarrasser l'intestin.

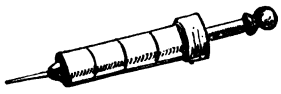

Digitized by Google

IX

Comment on peut, au moyen du clystère, soulager à peu de frais les malades pauvres.

Nous avons vu quelquefois des clystères formés d'une décoction de plusieurs médicaments, auxquels s'ajoutaient encore divers électuaires (1), des huiles et d'autres substances usitées en pareil cas, rester absolument sans effet, tandis qu'un clystère composé d'eau, de miel et de sel produisait les meilleurs résultats. Ce remède si simple est tenu par beaucoup pour un grand secret.

Nous recommandons ce point à l'attention des praticiens, surtout de ceux qui sont appelés à soigner les pauvres. Ils verront qu'il est facile de les soulager à peu de frais (2).

(1) On appelait électuaire, *electuarium* (de *eligere*), une composition faite de plusieurs ingrédients choisis. Il y en avait de solides et de liquides.

(2) Cette préoccupation philanthropique est à remarquer à l'honneur de de Graaf. Patin était dans les mêmes idées. Il ne cesse de préconiser les remèdes simples et peu coûteux. « Pour moi, dit-il, je suis de l'avis de messieurs les Piètres, qui ne veulent, *ad bene medendum quam pauca, sed selecta et probata remedia,* moi qui ai appris que l'infusion de trois gros de séné et d'un verre d'eau purge aussi bien, voire plus sûrement qu'un tas de compositions arabesques, toutes sortes d'humeur pec-

Digitized by Google

X

Les clystères reçoivent des noms différents selon les substances dont ils se composent.

Les clystères qui, outre l'évacuation des entrailles, ont encore une autre fin, se font avec divers simples et diverses compositions, et reçoivent des noms différents suivant leurs propriétés spéciales. Il y a les émollients, les purgatifs, les astringents, les anodins, les détersifs, les divisants, les consolidants. D'autres enfin ont reçu de

cante. Je rends la pharmacie la plus populaire qu'il m'est possible, ordonnant tous les jours, chez mes malades *euporista et facilè parabilia remedia.* » (Lettre à Belin, s. d.) Et, dans une autre lettre au même (20 juillet 1656), il entre mieux encore dans les intentions de de Graaf. « Pour les apothicaires, dit-il, je souhaite que vous en veniez à bout, et il n'y en a point de meilleur moyen que de se servir du *Médecin charitable,* en introduisant les seringues dans les familles, avec une décoction d'herbes émollientes et de miel commun. » C'est ce qu'on appellerait aujourd'hui « démocratiser » la seringue.

Le Médecin charitable, dont parle Patin, était un petit traité du docteur Philibert Guybert, qui recommandait et enseignait *pauca sed selecta et probata remedia.* C'était surtout une arme de guerre contre les apothicaires. On vendait ce petit traité un ou deux sous, et on le réimprimait à outrance toutes les fois qu'une contestation s'élevait entre les apothicaires et la Faculté.

Digitized by Google

certains auteurs le nom de clystères nourrissants (1).

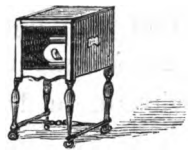

XI

Des clystères émollients et de leur composition.

Les clystères émollients proprement dits sont ou simples ou composés. Ils sont simples quand ils sont formés d'une matière unique, comme le lait, l'eau tiède, le bouillon de mouton. Ils sont appelés *composés* quand ils sont formés de divers

(1) Il est impossible de lire cette énumération sans se rappeler l'exposition du *Malade imaginaire :* « Plus, du vingt-quatrième, un petit clystère insinuatif, préparatif et rémollient, pour amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de Monsieur... Plus, dudit jour, un bon clystère détersif, composé avec catholicon double, rhubarbe, miel rosat et autres, suivant l'ordonnance, pour balayer, laver, nettoyer le bas-ventre de Monsieur... Plus, du vingt-sixième, un clystère carminatif pour chasser les vents de Monsieur... Plus le clystère de Monsieur, réitéré le soir, etc. »

Digitized by Google

émollients, comme la mauve, la guimauve, la violette, la brancursine, la pariétaire, etc., dont on fait une décoction dans l'eau ordinaire, dans le lait ou dans tout autre liquide émollient. Il est d'usage d'ajouter, à cette décoction, de l'huile ordinaire, de violette ou d'amandes douces, ou bien du beurre.

XII

Des clystères purgatifs.

Pour les clystères purgatifs (1), on ajoute à la décoction émolliente des feuilles de séné, de rhubarbe, de méchoacan, l'électuaire diaphénique (2)

(1) Les remèdes cathartiques ou purgatifs se divisaient en phlegmagogues, cholagogues, mélanagogues, hydragogues et panchymagogues. Molière n'a pas négligé ces noms dans la scène des médecins de *Monsieur de Pourceaugnac*. Nous n'entreprendrons point d'en pénétrer les arcanes.

(2) L'électuaire diaphénique est un purgatif dont les dattes sont la base.

Digitized by Google

ou la préparation d'Hamech (1), et d'autres purgatifs indiqués dans les ouvrages des praticiens.

(1) Cette composition ou « confection » était assez compliquée. Elle comprenait vingt-sept ingrédients. En voici la formule :

Confectio Hamech major, seu Diacolocynthidos Pharmacopœæ Parisiensis.

Coloquinte coupée en petits morceaux,

Feuilles de séné,

Écorce de myrobolans citrins,

Écorce de myrobolans chebules,

Écorce de myrobolans indiens, 2 onces de chaque;

Polypode de chêne,

Violettes, 1 once 1/2 de chaque.

Feuilles d'absinthe,

Feuilles de thym,

Feuilles de fenouil,

Feuilles de roses rouges, 1/2 once de chaque.

On met les drogues concassées dans un vase d'étain, ayant un goulot étroit bien fermé, et on les laisse macérer pendant deux heures dans du petit lait récemment trait, 5 livres, et du suc de fumeterre, 1 livre. On fait bouillir l'infusion jusqu'à ce qu'elle se réduise à 3 livres. On la coule en l'exprimant avec les mains, et on ajoute à la colature ou dépuration :

Miel épuré,

Sucre, 1 livre de chaque.

On fait cuire de nouveau jusqu'à ce que la matière ait la consistance du miel, et on y fait dissoudre loin du feu :

Pulpe de prunes,

Pulpe de raisins, 1/2 livre de chaque.

A la fin de l'opération, on mêlera :

Poudre d'agaric,

Poudre de séné, 2 onces de chaque;

Poudre de rhubarbe, 1 once 1/2;

Poudre de scammonée,

Poudre d'épithyme, 1 once de chaque;

Poudre de cinnamone, 1/2 once;

Poudre de gingembre, 2 drachmes;

Poudre de semence d'anis,

Poudre de semence de fumeterre,

Digitized by Google

Les feuilles de séné, de rhubarbe et autres purgatifs ont-ils, dans les clystères, toute l'efficacité que beaucoup leur attribuent? C'est une question que nous laissons à d'autres le soin de résoudre. Pour nous, nous pensons qu'une drachme ou deux de sel avec du miel font plus d'effet qu'une once entière de feuilles de séné. Le sel mêlé au miel stimule l'intestin à évacuer les matières beaucoup mieux que les feuilles de séné qui n'ont aucune vertu excitante.

Poudre de spicanard, 1 drachme de chaque.

Misce, fiat electuarium s. a. (*secundum artem*).

« Cette composition a retenu le nom de son auteur, nommé Hamech, médecin arabe fort ancien. Mesnè l'a mise en lumière, et elle a été décrite si différemment dans les dispensaires qu'à peine en peut-on voir deux descriptions de la même façon. Aucune ne m'a paru plus raisonnable que celle de la *Pharmacopée* de Paris. On pourrait pourtant en réformer plusieurs circonstances. » (*Pharm. univ. de Lemery.*) Nous le croyons sans peine.

Digitized by Google

XIII

Des clystères astringents et anodins.

Les clystères astringents consistent dans une décoction de racine de bistorte, d'écorce de grenade, de baies de myrte, de feuille de plantain, de chevaline, de thapsie, de fleurs de roses rouges et de grenadier sauvage. On y ajoute parfois du mastic, du bol d'Arménie (1), du sang-dragon, de l'amidon et d'autres matières analogues qui ne contiennent aucun principe gras. Les substances grasses ou huileuses sont, en effet, absolument contraires au resserrement des entrailles.

Les clystères anodins, c'est-à-dire destinés à calmer les douleurs, sont composés des émollients indiqués plus haut, auxquels on peut ajouter les fleurs de mélilot, de camomille, de safran, la graine de lin, la guimauve, le fenugrec, le pavot, et autres ayant la même propriété calmante. On les fait bouillir, en plus ou moins grand nombre,

(1) Le *bol* est une matière coupée en petits morceaux et que l'on prenait enveloppée dans du pain à chanter. Le *bolus armena,* dont il est ici question, était fait avec une drogue qu'on appelait la pierre d'Arménie.

Digitized by Google

dans du bouillon de mouton ou du lait de vache en juste proportion, et on ajoute au mélange des jaunes d'œuf, ou, dans les cas de très-violentes douleurs, une drachme de *Philonium romanum* (1) ou cinq grains et plus de laudanum.

Mais les douleurs intestinales proviennent de diverses causes; les unes sont dues à l'acrimonie saline des humeurs, les autres à leur acrimonie acide; d'autres sont le résultat de l'inflammation, d'autres encore de la distension des intestins, etc. Il sera donc du devoir d'un médecin prudent d'approprier les clystères aux diverses causes de maladie, tout le monde ne pouvant être chaussé avec le même soulier (2).

(1) Espèce d'opiat somnifère qui prend le nom de son auteur, le médecin Philon de Tharse.

(1) *Quandoquidem omnes calceare eodem calceo non liceat.* Expression proverbiale fort usitée par les auteurs quelconques, ceux principalement qui ont écrit en latin aux XVIe et XVIIe siècles. Elle veut dire que toutes choses ne sont pas propres au même usage, vérité assurément banale, mais que méconnaissaient encore, du temps de de Graaf, un trop grand nombre de médecins.

Digitized by Google

XIV

Des clystères détersifs et divisants.

Les clystères détersifs sont généralement composés d'orge, de son, de roses, de bette, de mercuriale, d'aigremoine, de petite centaurée, de lupins concassés, de miel rosat, de sucre candi ou ordinaire, et d'autres matières ayant une vertu détersive, et qui sont indiquées par les auteurs. Dans le cas où il existe des ulcérations intestinales, on doit préférer les remèdes ayant une action dessiccative et astringente.

On fait les clystères divisants ou carminatifs (1) avec l'origan, la rue, le calament, les fleurs de camomille, de mélilot, d'aneth, la semence d'anis, de carvi, de fenouil, de cumin (2), les baies de

(1) Carminatif vient de *carminare,* qui signifie carder la laine. On a donné ce nom, par métaphore, aux remèdes qui passaient pour diviser les humeurs, comme la laine est divisée quand on la carde. Il y avait, dans l'ancienne pharmacie, quatre fleurs carminatives, la camomille, le mélilot, la matricaire et l'aneth. — On appelait aussi ces clystères du nom de « discussifs ».

(2) Ce sont les « quatre grandes semences chaudes » de l'ancienne pharmacie.

Digitized by Google

laurier et d'autres plantes ayant la vertu de dissiper les vents.

XV

Des clystères consolidants.

Les clystères consolidants sont préparés avec la grande consoude (1), le plantain, le pied-de-lion, la pyrole et d'autres vulnéraires (2), que l'on fait cuire dans du petit-lait. On y ajoute des jaunes d'œuf, du suif de bouc, de la térébenthine mêlée à des jaunes d'œuf, du baume de soufre, etc.

(1) La consoude (*consolida*) a donné son nom à ces clystères, dont elle formait le principal élément. C'est une plante agreste et vivace employée contre les crachements de sang et la dyssenterie.

(2) Le nom de vulnéraire (*vulnerarium*) s'appliquait surtout aux remèdes détersifs et siccatifs, propres à guérir les plaies internes et externes.

Digitized by Google

XVI

De l'appropriation du clystère aux besoins des diverses parties du corps.

On admet que les clystères qui viennent d'être énumérés peuvent avoir une action spéciale sur diverses parties du corps, au moyen de l'addition de spécifiques déterminés. Le clystère prendra alors le nom de *céphalique,* de *stomachique,* de *splénique,* suivant qu'il recevra des spécifiques de ce nom. Si d'autres spécifiques y sont introduits, le clystère prendra également le nom de ces derniers (1).

De tout ce qui précède, on voit assez comment les clystères rafraîchissants ou réchauffants doivent être composés. Si l'on tient à connaître les formules de ces clystères ainsi que d'autres, et la quantité d'ingrédients qui doivent y entrer, on pourra consulter Rondelet (2) : *De medicamentis*

(1) De Graaf rapporte ici une opinion qui avait cours, mais dans des termes qui indiquent qu'il n'en a point contrôlé l'exactitude.

(2) Rondelet (1507-1566) professa et étudia la médecine à Montpellier. Il a laissé, outre ses ouvrages de médecine, un livre estimé sur les poissons. Patin (lettre à Belin, 7 septembre 1654) le con-

Digitized by Google

internis; Wecker (1) : *De clysteribus;* Sennert (2) et d'autres auteurs qui donnent tous les détails de la composition de ces remèdes (3).

sidère comme un des rares médecins de Montpellier qui soient dignes de quelque estime. Rabelais, qui, comme on sait, était docteur de Montpellier, a représenté Rondelet sous le nom de *Rondibilis*.

(1) Wecker, né à Bâle, exerça la médecine à Colmar. Il mourut en 1586.

(2) Sennert, médecin allemand, professa à Wittemberg, où il mourut, en 1637, en soignant les malades pendant une épidémie. On réimprima ses œuvres après sa mort, mais avec des fautes qui font le désespoir de Patin. « Ces fautes d'impression me déplaisent extrêmement, sans quoi il y auroit plaisir de louer et recommander ce grand ouvrage par-dessus tous les autres cours de médecine, car ce bonhomme étoit bien savant, très-laborieux, et a dignement mérité que la postérité fasse état de son nom. » (Lettre à Spon, 23 novembre 1657.)

(3) Il suffira de donner ici une formule de clystère d'après la *Pharmacopée* de Lemery.

Clystère carminatif et laxatif :

Feuilles de mauve,
Feuilles de pariétaire,
Feuilles de mercuriale,
Feuilles d'origan, une demi-poignée de chaque;
Fleurs de camomille,
Fleurs de mélilot, deux pincées de chaque;
Baies de laurier,
Baies de genévrier,
Semence de fenouil, deux drachmes de chaque.

Faire bouillir dans quatre litres d'eau jusqu'à diminution de moitié, couler la décoction en exprimant le marc, et, dans une livre de la colature, dissoudre :

Électuaire catholicum, 4 drachmes;
Électuaire diaphænique, 1/2 once;
Miel de romarin, 3 drachmes.

Fiat clyster.

Le *catholicum,* sorte de pur-

Digitized by Google

XVII

Y a-t-il des clystères nourrissants?

Dans le cas extrême où un malade se trouve dans l'impossibilité de prendre aucune nourriture, soit qu'il ait pour tout aliment une répulsion insurmontable, soit qu'il ne puisse garder, ni même avaler ceux qu'il aurait pris, il était naturel de se demander s'il n'y aurait pas un moyen de l'empêcher de mourir d'inanition en lui introduisant, à l'aide d'un clystère, quelques aliments dans l'intestin. Ceux qui considèrent la chose comme possible, disent qu'il n'est pas nécessaire, pour la production du chyle, que les aliments soient digérés par l'estomac, et que les intestins ont, eux aussi, la faculté de faire du chyle. Ils proposent donc d'administrer au malade des clystères de vin, de crème d'orge, de lait, de bouil-

gatif universel, comme son nom l'indique, qui entre dans la prescription précédente, se composait à lui seul, d'après la formule de Fernel, de trente substances. Ce n'était pas, au surplus, un des remèdes les plus compliqués de l'ancienne pharmacie. L'orviétan contenait 45 substances; le mithridate de Démocrate, 49; la thériaque d'Andromaque, 65; l'opiat appelé *Aurea Alexandra*, 70, et l'antidote de Mathiolus, 126. — Pauvres malades!

Digitized by Google

lon, de jaunes d'œuf, etc. Ces clystères doivent être donnés en plus grande abondance et lancés avec plus de force que de coutume, afin que, dépassant le gros intestin, ils soient utilement absorbés par l'intestin grêle.

XVIII

Jusqu'à quel point les clystères peuvent pénétrer dans les intestins.

On peut répondre, à ceux qui sont de cet avis, que, si leur opinion est acceptable en ce qui concerne les aliments liquides et d'une fermentation facile, elle cesse de l'être lorsqu'il s'agit d'aliments plus épais et d'une digestion laborieuse. Et même, en admettant qu'ils disent également vrai à l'égard de ces derniers, on n'en saurait conclure que leur théorie soit fondée. En effet, avec quelque force que les aliments soient injectés, ils ne peuvent aller naturellement au-delà du gros intestin, à

Digitized by Google

cause de la valvule, découverte par Bauhin à l'extrémité de l'intestin grêle (1). Cette valvule clôt si exactement la voie, qu'aucun aliment ne peut pas-

(1) Les Bauhin forment, au XVIe et au XVIIe siècle, toute une dynastie de savants dont la souche fut Jean Bauhin, né à Amiens, et qui exerça la médecine à Bâle. Il mourut en 1582 et laissa deux fils. L'aîné, Jean Bauhin, fut un botaniste distingué et mourut en 1613. Le second, Gaspard Bauhin, dont il est ici question, professa la médecine à Bâle et y mourut en 1624. C'est dans le *Theatrum anatomicum* de ce dernier, publié en 1592, que l'on trouve la première description de la valvule ilæo-cæcale qui porte son nom. Gaspard Bauhin eut un fils, médecin comme lui, à Bâle, qui fut le correspondant de Patin et qui paraît avoir été un personnage original. « Je suis bien aise, écrit Patin à Ch. Spon (10 mars 1648), que vous soyez bon ami de M. Bauhin. C'est un honnête homme qui m'écrit quelquefois, et je lui fais réponse. Il y a vingt ans que nous nous connoissons; je fais état de son amitié, mais je n'en ai jamais vu une plus sèche... Vous diriez que cet homme sort d'une boîte ou de quelque enthousiasme extatique, et alors il m'écrit six lignes en une page. » Ce Bauhin avait un fils qui tourna mal. Son père l'envoya à Paris pour y étudier et le recommanda à Patin, qui lui prêta des livres dont il ne profita guère. En 1658, Patin écrivait à Ch. Spon : « Le fils débauché de M. Bauhin a été longtemps prisonnier à Blois pour ses dettes. Enfin il en est sorti par la charité de quelques dames, à condition qu'il se convertiroit (au catholicisme); il est venu se mettre dans le séminaire des prêtres de Saint-Sulpice, au faubourg Saint-Germain, où il a demeuré assez longtemps. Enfin, je me suis enquis de lui; on m'a répondu qu'il s'est rendu moine et qu'il étoit en Anjou, *quod tamen tanquam dubium accepi.* » Il mourut quelques années après, en 1662.

Digitized by Google

ser du gros intestin dans l'intestin grêle (1), et que même, si l'on gonfle avec un soufflet le gros intestin de l'homme, du porc ou de tout autre animal, aucune bulle d'air ne pénètre dans l'intestin grêle. C'est donc à tort que l'on prétend que les aliments injectés peuvent être assimilés par cet intestin, et, à plus forte raison, remonter jusqu'à l'estomac. Ainsi, toutes les déductions que l'on tire de cette donnée reposent sur une base glissante, et l'on peut dire que la théorie manque absolument de fondement.

Quelle que soit donc la transformation que doivent subir les aliments injectés par en bas, il est évident que cette transformation s'opère dans le gros intestin, au milieu des matières alvines. L'on peut alors se demander justement comment ces aliments, transformés dans ce milieu fétide, peuvent passer dans les autres parties du corps. Il n'y a, en effet, que peu ou point de veines lactées appartenant au gros intestin. Les aliments, pour arriver au cœur et aux autres parties du corps, devraient, en conséquence, à défaut d'autre

(1) C'est pourquoi on lui a aussi donné le surnom vulgaire, mais pittoresque et expressif, de « barrière des apothicaires », ou celui plus littéraire de « colonnes d'Hercule des apothicaires ». — Il y en a pour tous les goûts.

Digitized by Google

voie, emprunter les veines mésaraïques. Or, beaucoup d'auteurs considèrent ce passage comme impossible, et la théorie que nous discutons aurait encore, de ce côté, besoin d'un complément de preuve. En ce qui nous concerne, nous n'avons jamais eu la démonstration probante de ce fait que le chyle peut remonter vers le cœur en passant par les veines mésaraïques. Nous avons vu, il est vrai, à la suite d'une effervescence (1) provoquée dans l'intestin au moyen d'un mélange d'huile de vitriol et d'huile de tartre, les veines mésaraïques se gonfler quelquefois, aussi bien que les veines lactées; mais nous n'oserions donner ce fait comme une preuve suffisante du passage du chyle par les veines lactées pour se rendre au foie et ensuite au cœur.

(1) Par *effervescence*, de Graaf, comme les auteurs de son temps, entend l'action chimique d'un corps sur un autre.

Digitized by Google

XIX

Par quels moyens les malades sont réconfortés.

Il résulte clairement de ce qui précède que les clystères nourrissants n'ont pas autant d'efficacité que beaucoup se l'imaginent. Nous ne voulons pas, cependant, nier qu'ils ne puissent apporter quelque secours à un malade affaibli, alors que nous voyons tous les jours des personnes épuisées que l'on réconforte au moyen de spiritueux et d'autres dont les forces défaillantes sont rappelées par des odeurs agréables.

C'est ce qu'Hippocrate donne à entendre dans son livre *De alimentis :* « Pour ceux qui ont besoin d'une prompte restauration, une médication humide est ce qu'il y a de plus puissant pour le recouvrement des forces ; pour ceux qui ont besoin d'une restauration encore plus prompte, c'est par l'odorat ; pour ceux qui ont besoin d'une restauration plus lente, c'est par un aliment solide (1). »

Sur le même sujet, Diogène de Laërte dit, à propos de la mort de Démocrite, que la sœur de

(1) Sect. 50. Trad. de M. Littré.

Digitized by Google

celui-ci, pour l'empêcher de succomber pendant la durée des fêtes de Cérès, le soutint, durant trois jours, par la seule odeur du pain chaud. Et il plaisante ainsi sur ce fait singulier : « Quel homme fut aussi sage que Démocrite, à la science de qui rien n'échappait ? Qui fit d'aussi grandes choses ? La mort était là, sous son toit, et, trois jours durant, il l'arrêta, sans lui offrir autre chose que la fumée de pains chauds (1). »

Si donc quelque portion plus subtile de la matière introduite, traversant les pores de l'intestin, peut être entraînée avec le sang jusqu'au cœur, cet organe peut en recevoir quelque vigueur momentanée, mais non pas une véritable nourriture. Il faut, pour nourrir, autre chose que des spiritueux

(1) Liv. IX. — Voici le passage de l'auteur grec cité par de Graaf : « Hermippus rapporte ainsi les circonstances de sa mort; accablé de vieillesse, il était au moment de rendre le dernier soupir; mais voyant sa sœur s'affliger de ce que, sa mort survenant pendant les Thesmophories, elle ne pourrait rendre ses devoirs à la déesse, il lui dit de prendre courage et de faire apporter chaque jour des pains chauds. L'odeur seule de ces pains qu'il approchait de son nez suffit pour le soutenir pendant toute la fête, c'est-à-dire pendant trois jours. Il mourut ensuite sans aucune douleur, au dire d'Hipparchus. Il était alors âgé de cent neuf ans. J'ai fait sur lui les vers suivants dans mon recueil de toute mesure. » (Suivent les quatre vers cités par de Graaf.) Trad. de M. Zevort. Charp., 1847.

Digitized by Google

ou toute autre matière qui s'évapore facilement, et nous ne voyons pas comment des substances effectivement nourrissantes pourraient, en quantité suffisante et par cette voie, parvenir jusqu'au cœur (1).

(1) M. E. Colson, dans sa thèse : *De la Méthode intestinale* (1867), traité complet de la matière, confirme absolument les conclusions du docteur hollandais. « On donne, dit-il, sous forme de lavements et dans l'intention de nourrir, du bouillon de viande sans sel, des jus de viande, des solutions gélatineuses et gommées, des décoctions de pain, de lait et même de vin. Ces liquides, sous un petit volume, sont assez promptement absorbés par le gros intestin; mais on comprend que cette alimentation artificielle est loin de pouvoir remplacer l'alimentation directe. En effet, l'absorption est très-restreinte, puisqu'elle n'a lieu qu'à la surface du gros intestin, au lieu d'avoir toute l'étendue des surfaces de l'intestin grêle; d'autre part, les aliments ainsi introduits sont toujours peu réparateurs; enfin, ils n'ont pas été assimilés par l'action des sucs de l'estomac et de l'intestin et transformés en chyle. Il ne faut donc en attendre qu'un secours assez restreint. »

Digitized by Google

XX

Diverses observations sur des clystères et des suppositoires rendus par les voies d'en haut

Nous avons dit plus haut que rien ne pouvait *naturellement* remonter du gros intestin dans l'intestin grêle. Des expériences nombreuses ont toutefois démontré que, contrairement à la nature des choses, et la valvule de Bauhin se trouvant relâchée pendant un mouvement antipéristaltique des intestins (1), des clystères peuvent être rendus par la bouche. Ce fait est mentionné par Galien, Sennert, Paré (2), Bartholin (3) et plu-

(1) Le mouvement péristaltique de l'intestin, semblable à celui du ver qui rampe, a pour effet de pousser les matières de haut en bas.

(2) Le nom de Paré, qui fut le restaurateur de la chirurgie en France au XVIe siècle, n'a pas besoin de commentaires. Rappelons seulement sa belle devise : « Je le pansay, Dieu le guarist. » On voit, à l'amphithéâtre de l'École de médecine, une grande toile où le peintre L. Matout a représenté Paré faisant une amputation sur le champ de bataille. C'est une des belles pages de cet éminent artiste.

(3) Thomas Bartholin professa l'anatomie à Copenhague et acquit par son savoir une réputation européenne. Il correspondait avec Guy Patin, auquel il dédia un petit traité intitulé : *Dubia anatomica de vasis lymphaticis.* Il mourut en 1680.

Digitized by Google

sieurs autres, dont quelques-uns affirment même que des suppositoires (1) auraient été rejetés par la même voie. Un exemple particulièrement digne de remarque est rapporté à ce sujet par Sennert (2). Il s'agit d'une jeune fille de douze ans, souffrant de la passion iliaque, et qui non-seulement ne pouvait rien rendre par en bas, mais encore rejetait par la bouche, dans un vomissement violent, les clystères presque aussitôt après qu'elle les avait reçus. Cet état de choses durant depuis trois jours, on lui introduisit un long suppositoire qui, dans le temps de réciter un *Pater noster* et un *Ave Maria* (3), comme le dit Matthæus de Gradi-

(1) Remède solide que, dans certains cas, on *substitue* (*supponit*) au clystère. De là son nom de *suppositoire*. On pourrait trouver une étymologie aussi plausible de ce mot dans le mode d'emploi du remède, *supponere* voulant dire également *mettre à la place de* et *mettre dessous*.

(2) *Pract., lib. III, part. II, sec. I, cap. I.*

(3) *Intra temporis spatium quod dicitur Pater noster et Ave Maria.* Cette manière d'apprécier la durée d'un fait a de la naïveté et était très-fréquemment employée aux époques de foi; mais elle n'a peut-être pas toute l'exactitude désirable au point de vue scientifique, surtout aujourd'hui que beaucoup de médecins ont oublié leurs prières.

Pierre Franco, chirurgien du XVIe siècle, se sert d'une expression analogue pour déterminer le temps pendant lequel l'aiguille doit rester dans l'œil pour l'opération de la cataracte. « Estant ainsi abaissée (l'aiguille), la faict tenir sujecte l'espace de dire l'orai-

Digitized by Google

bus (1), auteur de cette observation, remonta par les intestins jusqu'à l'estomac et fut rejeté par la bouche. Un second suppositoire, retenu par un fil, fut ensuite placé; mais, le fil s'étant aussitôt rompu, il remonta comme le précédent et fut vomi par la malade avec le morceau de fil brisé. Un troisième suppositoire, attaché avec quatre fils plus forts, suivit le même chemin et fut rendu de même avec les fragments des fils rompus. Enfin, le médecin ayant ordonné un quatrième suppositoire, le mouvement qui attira le remède fut si violent, que la mère de la malade se hâta de le retirer, de peur qu'il ne fût emporté comme les autres. La jeune fille, assure-t-on, fut finalement guérie par l'emploi de bouillons très-gras, qui triomphèrent de l'excitation des organes (2).

son dominicale deux ou trois fois au plus, comme on cognoistra estre expédient. »(*Petit traité contenant une des parties principales de la chirurgie,* fait par Pierre Franco, chirurgien de Lausanne. A Lyon, par Antoine Vincent, 1556. — C'est la première édition de ce rare ouvrage.)

Ambroise Paré emploie le mot « patenostre » dans la même occasion.

(1) Matthieu de Gradibus (de Grado, dans le Frioul) professa la médecine à Pavie. Il mourut en 1480. Il a laissé de nombreux traités sur l'anatomie.

(2) Si étrange que paraisse ce fait, il ne serait pas impossible de l'expliquer par un état hystérique de la jeune fille.

Digitized by Google

XXI

De la quantité des clystères et comment elle doit varier.

Le clystère doit être donné en quantité variable, selon l'âge du malade. Pour l'enfant, la quantité est de trois onces ; à mesure qu'il grandit, on peut la porter à quatre, cinq ou six onces. On prescrit ordinairement pour l'adulte une livre et même davantage (1). On fera toutefois, à propos de la quantité du clystère, plusieurs observations. La première, c'est que, pour les femmes grosses, cette quantité doit diminuer à mesure que le fœtus grandit. S'il est trop abondant, il comprime le fœtus, et, étant à son tour comprimé par celui-ci, il est immédiatement expulsé. La seconde observation regarde ceux qui souffrent soit de calculs dans les reins, soit d'une inflammation de

(1) Les doses, dans l'ancienne pharmacie, se calculaient par livres, quarterons, drachmes, scrupules et grains. La livre médicale ne contenait que 12 onces, tandis que la livre ordinaire en avait 16. Le quarteron valait 3 onces, l'once 8 drachmes ou gros, la drachme 3 scrupules, le scrupule 24 grains. Le grain était approximativement le poids d'un grain de blé. On calculait aussi par poignée ou par pincée quand il s'agissait de plantes qui n'exigeaient pas une mesure rigoureusement exacte.

Digitized by Google

cet organe. Pour ceux-ci, la dose du clystère ne doit pas non plus être trop forte, de peur que, les intestins étant trop remplis, il n'en résulte une pression douloureuse sur la partie malade. En troisième lieu, dans le cas où les intestins seraient très-distendus par les vents, il faut se garder de donner le clystère trop abondant ou de le lancer avec trop de force, de peur que, refoulé dans les parties étroites, il ne distende l'organe encore davantage et ne provoque de très-violentes douleurs (1). Dans les divers cas qui viennent d'être énumérés, il vaut mieux réduire la dose à une demi-livre, qui peut être salutaire, que prescrire une livre entière, qui peut être nuisible.

(1) La thérapeutique moderne a des lavements qui absorbent les vents, ce redoutable fléau des intestins.

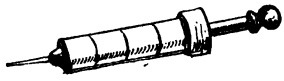

Digitized by Google

XXII

Comment les clystères doivent être donnés et gardés.

Les clystères ne doivent être donnés ni froids ni chauds, mais tièdes; plus chauds, toutefois, quand les intestins sont travaillés par un excès de pituite (1) ou torturés par des vents, non pas cependant d'une température telle qu'ils ne puissent être facilement gardés. Ils doivent être plus froids dans les fièvres ardentes et dans les affections où la réfrigération est nécessaire (2). Il ne faut point qu'ils soient trop chauds pour les femmes enceintes. Leurs intestins sont, en effet, doués d'une sensibilité telle, que souvent le clystère est rejeté presque immédiatement après son introduction. On a remarqué qu'il en est de même chez tous ceux dont les intestins possèdent une susceptibilité particulière. Pour remédier à cette délicatesse de l'organe, il faut, après l'injection du clystère,

(1) L'auteur entend par là une accumulation d'humeurs dans l'intestin. Voir la note ci-dessous, page 92.

(2) Il est remarquable que de Graaf donne ici l'indication de l'abaissement de la température dans le traitement des fièvres. En cela, il est encore le précurseur des idées qui prévalent dans la thérapeutique moderne.

Digitized by Google

comprimer l'orifice anal avec la main, tout en avertissant le malade de contracter autant que possible le sphincter (1).

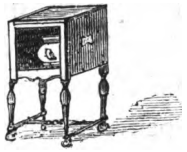

XXIII

Du moment propice pour administrer le clystère.

Quant au moment d'administrer le clystère, il n'exige pas, de la part du médecin, autant d'attention que lorsqu'il s'agit de donner une purgation. Pour la purgation, Massarias (2) écrit que,

(1) C'est surtout en cette matière qu'il y a lieu de faire l'application du proverbe : Ce qui est bon à prendre est bon à garder.

(2) F. m. 683. — Massarias 1510-1598) professa la médecine à Padoue. Il est connu pour un des défenseurs de la méthode galénique ou expérimentale contre les sectateurs de l'empirisme arabe. Ses œuvres furent imprimées à Lyon en 1608.

Digitized by Google

depuis les temps anciens jusqu'à présent, les médecins ont toujours redouté de l'administrer avant la période de la coction des humeurs (1). Aussi usaient-ils avec circonspection des purgatifs, même les plus doux, et ont-ils pris l'habitude d'employer de préférence le clystère, qui peut être donné avec sécurité dans la période d'augment, dans celle d'état, et enfin au déclin de la maladie.

Les clystères peuvent être pris, sans distinction, à toutes les heures du jour. Nous pensons toutefois que, à moins de nécessité absolue et sauf les cas d'urgence, il est préférable de les administrer deux ou trois heures avant le repas, afin de ne pas troubler le travail de l'estomac.

Le très-savant docteur Fabre (2), qui pratique avec succès la médecine à Paris, nous a rapporté qu'il employait souvent et très-avantageusement le clystère après l'accès de fièvre, afin de débar-

(1) Pour expliquer ce mot, il faut rappeler sommairement ce qu'était la doctrine de l'*humorisme*. Elle admettait quatre humeurs : le sang, la bile, la pituite et l'atrabile. Toute maladie provenait d'une surabondance d'humeur, et le traitement consistait à expulser cette humeur surabondante ou *peccante*. La coction des humeurs était une sorte d'élaboration préparatoire qui se faisait par l'effort spontané de la nature et que le médecin devait attendre avant d'avoir recours à une médication énergique.

(2) Voir sur ce docteur la notice, page 23.

Digitized by Google

rasser l'intestin des humeurs excrémentitielles qui s'y seraient accumulées pendant l'accès (1).

XXIV

Combien de temps les clystères doivent être gardés.

Le temps pendant lequel il convient de garder le clystère n'est pas uniforme. Il varie selon la nature du remède lui-même. Ceux qui ont pour objet de laver et de déterger l'intestin doivent y être gardés pendant plus d'une demi-heure. Il faut retenir plus longtemps ceux qui sont destinés à calmer les douleurs d'entrailles et davantage en-

(1) Patin les ordonnait dans la petite vérole, après la saignée, toutefois : « *Non omissis frequentibus enematibus, ne, ob excrementorum copiâ, supra modum sordescant viscera, a quibus tota illa fœtida eluvies in habitum corporis deponitur atque effunditur.* (Let. à Spon, 16 septembre 1650.)

Digitized by Google

core ceux qui ont une vertu agglutinante (1). Quant à ceux qui sont purgatifs, ils sont, d'ordinaire, évacués spontanément. S'ils tardaient trop à sortir, il conviendrait d'appliquer un suppositoire, pour stimuler la paroi intestinale et hâter l'expulsion du remède.

XXV

Sur quel côté doit reposer le malade pour recevoir le clystère,

Les praticiens ne sont pas d'accord sur la position que doit avoir le malade en recevant le clystère. Les uns veulent qu'il soit couché sur le côté droit; les autres attendent un meilleur effet du

(1) Les remèdes ayant une vertu agglutinante étaient appelés, dans la langue de l'ancienne pharmacopée, remèdes *incrassants*. Ils avaient pour objet d'épaissir les humeurs. Tels étaient les racines de symphytum et d'althæa, l'orge mondé, les gommes adragant et arabique, la sarcocolle, etc.

Digitized by Google

remède quand le malade est couché sur le côté gauche.

Ceux qui se prononcent en faveur du côté droit disent que le clystère parcourt plus facilement le gros intestin, parce que, alors, le sommet du colon situé à gauche n'est pas comprimé. Ils estiment que cette partie de l'organe se trouve resserrée par le poids et la masse des autres intestins quand le malade est couché sur le côté gauche.

Ceux, au contraire, qui exigent que le malade repose sur ce côté ne pensent pas que le gros intestin puisse, dans cette position, être si facilement comprimé que le clystère n'en pénètre suffisamment toutes les parties. Et, comme le rectum, dans sa forme sigmoïdale (1), incline vers le côté gauche, ils considèrent que le clystère parcourra facilement le gros intestin jusqu'au-dessous de l'estomac, ce qui serait impossible dans le cas où le malade reposerait sur le côté droit. Alors, en effet, le clystère, par suite de la position de l'intestin, doit remonter dans le flanc gauche, avant d'atteindre l'autre partie du colon.

Quant à nous (2), et s'il faut apporter dans ce

(1) C'est la forme de la lettre *sigma* des Grecs.

(2) De Graaf, avec son esprit judicieux, aidé par ses connaissances anatomiques, fait justice de ces subtilités, qui

Digitized by Google

débat une opinion fondée sur la connaissance du corps humain que nous avons acquise par de nombreuses dissections de cadavres, nous dirons qu'il importe peu que le malade soit couché sur l'un ou l'autre côté. Si nous avions à indiquer une position, nous choisirions celle où le malade repose sur le dos. Alors, en effet, le gros intestin, placé du côté gauche, n'est pas comprimé, et le clystère n'est pas arrêté dans sa marche ascendante, comme on prétend qu'il peut l'être quand le malade est couché sur l'un ou l'autre côté. Et, pour que le clystère parvienne plus aisément à toutes les parties du colon, nous conseillerons au malade de se placer alternativement sur le côté droit et sur le côté gauche (1), et de se fixer enfin sur celui qui est plus particulièrement douloureux.

Nous ne nous préoccupons pas de savoir com-

rappellent celle du nombre de grains de sel qu'il convient de mettre dans l'œuf à la coque. Molière a manqué celle-ci. Voici quelques autres questions bizarres qui étaient discutées dans les thèses : « Est-il bon de s'enivrer une fois par mois ? — L'éternument est-il un acte naturel ? — Faut-il tenir compte des phases de la lune pour la coupe des cheveux ? — *An modicus cibi, medicus sibi?* — (M. Raynaud : *les Médecins au temps de Molière.*)

(1) C'est ce que les Bourguignons, qui tirent volontiers leurs comparaisons de leur principale industrie, appellent familièrement « remuer la barrique ».

Digitized by Google

ment le clystère pourra être administré au malade couché sur le dos, puisque rien n'est plus facile avec l'instrument que nous avons inventé et que nous décrirons tout à l'heure.

XXVI

Dans quelles maladies l'emploi du clystère est-il surtout utile?

L'emploi du clystère ne saurait être rendu trop général, et il n'est point de partie du corps qui n'en puisse ressentir d'heureux effets. Ces effets sont d'autant plus grands, que la partie du corps qu'il s'agit de soulager est plus voisine du gros intestin.

Les clystères conviennent surtout aux affections des intestins, comme le ténesme (1), les coliques,

(1) Le ténesme consiste en des épreintes douloureuses à la partie inférieure du rectum.

Digitized by Google

les diarrhées, les ulcérations, les vers, etc. Ils sont aussi fort utiles dans les maladies des reins, de la vessie, de l'utérus, du mésentère, etc. Une expérience journalière a démontré qu'ils étaient efficaces contre les maux de tête. Est-ce en attirant de la tête vers le gros intestin les humeurs nuisibles ? Il y a de très-fortes raisons d'en douter. On ne saurait, en effet, se rendre compte, dans cette hypothèse, du chemin que suivraient ces humeurs. Il nous paraît donc préférable de dire, avec certains auteurs, que les clystères soulagent les maux de tête, en débarrassant l'intestin des humeurs excrémentitielles, dont les vapeurs peuvent monter jusqu'au cerveau (1).

Dans toutes les fièvres, surtout dans les fièvres aiguës, l'usage du clystère est très-efficace. Tous ceux qui l'ont pratiqué sont d'accord avec Galien pour le reconnaître. On se sert, dans ce cas, de ce qu'on appelle le clystère *commun,* qui se compose ordinairement d'une décoction de feuilles de mauve, de mercuriale, de bette, de violette, avec addition de miel, ou de sucre et de sel (2).

(1) C'est surtout en modifiant la circulation que le clystère est efficace contre les maux de tête.

(2) C'est le clystère émollient.

Digitized by Google

XXVII

De l'emploi inopportun de l'huile et de la casse dans certains clystères.

Il convient ici de remarquer d'abord que c'est à tort que l'on ajoute quelquefois au clystère commun soit de l'huile, soit d'autres corps gras qui peuvent être nuisibles à raison de leur propriété échauffante. En second lieu, dans les clystères qui ont pour objet de stimuler l'intestin, les corps gras doivent être également proscrits. Ceux-ci neutralisent, en effet, la force des médicaments irritants, et en empêchent l'action qui, sans cela, n'eût pas manqué de se produire. Troisièmement, il est souvent plus dangereux que salutaire d'introduire, dans le remède, une dose quelconque de pulpe de casse; car, si la dose est petite, la substance n'agit pas, et, si elle est forte, elle rend le clystère pultacé (1), et empêche l'effet des autres médicaments. C'est ce qui a été fort bien expliqué, dans son cours pratique, par le docteur Isbrand de Diemerbroeck (2), excellent professeur de mé-

(1) Qui ressemble à de la bouillie ou de la purée, et qui en prend la consistance.

(2) Voir la note, page 11.

Digitized by Google

decine et d'anatomie à l'académie d'Utrecht. C'est sous les auspices de ce maître que nous avons commencé nos études de médecine, et il nous a si bien fait connaître le corps humain que, si nous avons fait depuis quelques progrès dans cette belle science, c'est à ses premiers enseignements que nous le devons (1).

(1) De Graaf, qui, quelques pages plus haut, parlait de ses dissections de cadavres, revient ici sur la connaissance qu'il a acquise du corps humain. Ce n'est pas sans raison qu'il insiste sur ce point. Combien de médecins de son temps ne savaient que ce qu'ils avaient appris dans les livres! De Graaf, on peut le dire, est surtout l'élève de la nature. Ce n'était pas d'ailleurs, à cette époque, chose facile que de faire de l'anatomie pratique. En France, les corps des criminels pouvaient seuls être disséqués. « Lorsqu'une exécution avait lieu, le lieutenant criminel faisait prévenir le doyen, qui envoyait le grand bedeau convoquer les docteurs et les étudiants. Lorsqu'on était en paix avec les chirurgiens, on leur faisait la grâce de les convier à ces réunions solennelles. C'était ce qu'on appelait *faire une anatomie.* » (M. Raynaud, *les Médecins au temps de Molière.*) On était moins rigide en Hollande, car de Graaf parle, à plusieurs reprises, dans ses traités, de nombreux cadavres qu'il a ouverts à l'hôpital de Delft et à celui de Leyde.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

XXVIII

Importance de la fraîcheur des décoctions et dangers qui résultent de celles qui sont gâtées.

Il faut aussi faire très-grande attention à ce que les clystères, que les apothicaires font avec la mauve, la guimauve, la mercuriale, la violette, la bette et autres plantes du même genre, et qui sont appelés *clystères communs,* ne soient pas fournis par eux déjà rancis et corrompus. Il arrive, en effet, souvent, que ces clystères, préparés à l'avance (1), sont gâtés, et, en été notamment, ils se détériorent du jour au lendemain. Les apothicaires, il est vrai, prétendent que, grâce à l'huile, ces décoctions peuvent se conserver plus longtemps; mais on ne doit pas s'en rapporter à cette affirmation, et, si l'on examine avec soin les clystères préparés depuis quelque temps déjà, on s'apercevra aisément qu'ils sont gâtés et ont une mauvaise odeur (2). Ainsi pris, ils peuvent occa-

(1) De vraies « conserves » de lavements. On va voir qu'ils étaient peu propres à traverser l'Atlantique.

(2) Il y avait alors bien du mélange parmi ceux qui exerçaient la profession d'apothicaire, même à Paris. Au XVIIe siècle, ce n'était, il est vrai, qu'en vertu d'un privi-

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

sionner des maux de tête, des tranchées, des contractions utérines et d'autres indispositions du même genre. Il est donc important de prescrire que la décoction soit fraîche, et de recommander à l'apothicaire de ne point y introduire, au lieu de sucre et de miel, des sirops fermentés, lesquels ne sont pas moins dangereux pour les malades que les décoctions altérées.

lége que l'on pouvait tenir boutique d'apothicaire; mais les priviléges tombaient trop souvent dans des mains indignes. « L'on souffre, dit Lemery, dans sa *Pharmacopée*, que des gens qui n'ont jamais peut-être lu aucun livre de pharmacie tiennent effrontément des boutiques ouvertes et débitent des remèdes, bien souvent à vil prix, pour attirer beaucoup de marchands, sans se soucier d'y employer de bonnes drogues et bien choisies, qui coûteroient trop cher pour qu'ils pussent donner leurs compositions à plus bas prix que les autres. Il est étonnant que Paris, cette maîtresse ville du royaume, soit plus remplie de ces sophistiqueurs qu'aucune de l'Europe, et que les maîtres apothicaires qui composent une compagnie illustre (illustre! qu'en dites-vous, mânes de Patin?) par leur savoir, par leur bel ordre et par leur grande exactitude en tout ce qui concerne leur profession, soient comme confondus avec ces ignorans. » S'il en était ainsi à Paris, que se passait-il, quoiqu'en dise Lemery, dans une petite ville de Hollande?

Digitized by Google

XXIX

Comment les clystères facilitent les bons effets des purgations.

Les clystères ne sont pas d'un médiocre avantage quand, le ventre étant resserré et réclamant une purgation, il y a lieu de préparer les voies par une légère lotion émolliente. Sans cette précaution, il pourrait arriver que les matières trop dures empêchassent l'évacuation. En effet, si les humeurs, refoulées dans l'intestin, y rencontrent des matières épaisses et accumulées que le purgatif impuissant ne peut diviser, elles y sont retenues et occasionnent des tranchées, des coliques douloureuses, des vertiges, des défaillances et d'autres accidents très-graves. C'est ce qu'Hippocrate paraît avoir entendu, lorsqu'il écrit : « Quand on veut évacuer, il faut disposer le corps à être bien coulant (1). » Or, parmi les divers moyens de rendre le corps bien coulant, le clystère n'est pas le plus à dédaigner. Galien partage ce sentiment, quand il dit : « Hippocrate recommande de rendre le corps bien coulant avant de le purger. Et, si

(1) *Aph. 9, sect. 2,* trad. Littré.

Digitized by Google

l'on veut rendre le corps coulant dans sa partie supérieure, il faut resserrer le ventre; s'il s'agit de la partie inférieure, il faut l'humidifier (1). » Or, le ventre ne peut être plus commodément humidifié qu'au moyen du clystère. Au nombre des causes qui peuvent empêcher une purgation de produire son effet, Galien cite encore la suivante : « Il arrive souvent que les matières, condensées et desséchées dans une partie de l'intestin, empêchent l'évacuation. »

XXX

Erreur des malades très-affaiblis qui repoussent l'emploi du clystère.

Nous devons conclure, de ce qui précède, que les malades, surtout lorsqu'ils sont très-affaiblis, ont grand tort de préférer la purgation au clystère. En agissant ainsi, ils compromettent non-

(1) *De victu acuto et aphorism. 70, sect. 7.*

Digitized by Google

seulement leur propre vie, mais aussi la réputation du médecin (1). Car, si un malade vient à mourir, comme cela peut arriver, à la suite d'une purgation inopportune, ne dira-t-on pas que c'est son médecin qui l'a envoyé *ad patres* (2)? Il vaut donc mieux, comme le dit Solinander (3), prendre coup sur coup plusieurs clystères qu'un seul purgatif, quelque léger qu'il soit.

Ce qui ajoute encore à l'utilité du clystère, c'est qu'il maintient le ventre libre, sans y causer d'ailleurs aucun trouble; c'est qu'il ne nuit pas à la santé générale de l'individu, ne diminue pas les forces et ne cause aucune douleur intestinale. Ainsi, après qu'on en a fait usage, on n'a pas à craindre de constipation, comme le cas se présente après une purgation. On sait que plus un purgatif a provoqué d'évacuation chez un malade, plus celui-ci est constipé pendant les jours qui suivent. C'est pourquoi Galien, dans les maladies

(1) De Graaf, vivant dans une petite ville où les détails de la vie la plus intime de chacun sont connus et commentés, avait quelque raison de se préoccuper de la réputation du médecin, que l'on est très-souvent porté à rendre responsable des imprudences des malades.

(2) *Ad Orcum.* Nous traduisons ce mot par une locution aujourd'hui si commune qu'elle est devenue, si l'on peut dire, tout à fait française.

(3) *Pract. med.*, 35.

Digitized by Google

de longue durée, prescrit que les remèdes introduits par en bas soient doux et non excitants. Pour les vieillards, en particulier, dont le tempérament est naturellement froid et sec, il conseille, comme très-salutaire, l'emploi de l'huile (1).

(1) M. Colson, dans la thèse précédemment citée, page 84, se rencontre encore ici avec de Graaf. Son travail a, en effet, pour but « de faire mieux ressortir, par la réunion des faits, les avantages qu'il y a de substituer la méthode intestinale à la méthode stomacale dans l'administration de beaucoup de substances qui, administrées par cette dernière méthode, font supporter au malade des inconvénients dont il m'a semblé, dit-il, que quelques médecins ne tenaient pas assez de compte dans leurs prescriptions journalières. » Le traité de notre auteur n'a pas d'autre but.

Digitized by Google

XXXI

Pourquoi nous avons inventé un nouvel instrument et quelle en est l'utilité.

Le clystère étant un remède prompt et sûr dans des douleurs souvent très-vives, et un soulagement toujours sous la main des malades, nous avons, comme nous l'avons dit, recherché avec beaucoup de soin un moyen qui permît à ceux-ci de se l'administrer eux-mêmes, ou de le recevoir sans que leur pudeur en souffrît. Nous avons réussi à combiner un instrument, grâce auquel les substances liquides peuvent être injectées non-seulement dans l'intestin, mais encore, et par le simple changement de la canule, dans l'utérus et les autres parties du corps, avec la plus grande commodité, sans douleur et sans danger.

Digitized by Google

XXXII

Comment et avec quel instrument nous avons pratiqué la transfusion chirurgicale.

Nous avions, dans le même ordre d'idées, confectionné, pour la transfusion chirurgicale (1), un appareil, que nous avons précédemment expérimenté à Delft, avec succès, en présence d'un grand nombre de curieux. Il se composait d'un certain nombre de plumes de canard, insérées les unes dans les autres, de manière à former un tube suffisamment long. Mais l'opération se ferait dans des conditions encore plus favorables avec le perfectionnement que nous avons apporté à cet instrument, et qui consiste dans un intestin d'oiseau, long de dix ou douze doigts, à chaque extrémité duquel est attachée une plume de canard ou de tout autre volatile. Ces plumes peuvent être, sans difficulté, introduites dans les vaisseaux sanguins. Avec l'instrument ainsi combiné, l'on pourrait, par une légère pression de la main sur le conduit,

(1) C'est-à-dire la transfusion du sang d'un animal dans un autre. On a vu, dans notre notice, que de Graaf avait beaucoup fréquenté, à Paris, le docteur Denis, un des premiers et fervents apôtres de cette opération.

Digitized by Google

compter les pulsations, et même, en augmentant un peu la pression, arrêter à volonté le passage du sang. Soigneusement préparé, il permettrait la transfusion d'un animal dans un autre, beaucoup plus facilement que l'instrument d'argent ou de bronze que l'on emploie à Paris pour cette opération. Grâce à la flexibilité du conduit, les animaux ne sont pas condamnés à l'immobilité qu'il est nécessaire de garder avec un appareil rigide (1). Mais ce n'est qu'en passant que nous nous occupons de ce sujet. Nous ne voulons pas traiter ici de la transfusion chirurgicale, mais indiquer seulement quelques points curieux et utiles à connaître sur la question des clystères. Cette indication nous a paru comme un complément naturel de notre appareil, dont voici maintenant le détail :

(1) Depuis de Graaf, les instruments employés à la transfusion du sang, au point de vue thérapeutique, ont été l'objet de grands perfectionnements, notamment pour empêcher l'introduction de l'air et le refroidissement du sang dans son passage d'un corps dans un autre. Mais le tube flexible intermédiaire, comme de Graaf l'avait compris, est resté un des éléments principaux de l'instrument.

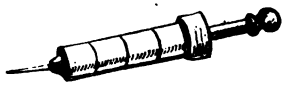

Digitized by Google

XXXIII

Explication de la figure représentant l'instrument que nous avons inventé.

A. Canule destinée à être introduite dans l'intestin. Elle est en bois ; elle n'est pas semblable à celle des seringues ordinaires, qui sont, le plus

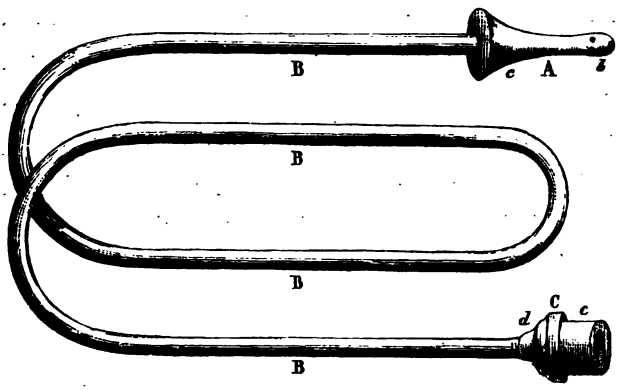

souvent, trop longues : ce qui est non-seulement inutile, mais encore dangereux. Il suffit que, dans sa partie supérieure, B, où elle est percée de petits trous, elle dépasse le muscle sphincter. La canule, telle qu'elle est reproduite dans la figure,

Digitized by Google

est d'une longueur suffisante (1). Dans sa partie inférieure, C, elle est faite de façon à clore exactement l'orifice anal, et ne laisse échapper aucune goutte du liquide injecté dans l'intestin.

B, B, B, B. Tube mince, de la longueur d'une ou deux aunes, d'une matière très-flexible et creux à l'intérieur (2). Au moyen de ce tube, le clystère, poussé par la seringue, pénètre aussi facilement et aussi rapidement dans l'intestin que si la canule était fixée immédiatement à la seringue. Ce conduit, tel qu'il est reproduit dans la figure, rappelle assez celui dont les Anglais font usage depuis quelque temps pour introduire de la fumée de tabac dans l'intestin (3).

(1) Nous l'avons réduite à des proportions plus restreintes.

(2) De Graaf n'indique pas ici la matière dont il composait ce tube. On verra dans la lettre à Plempius, que nous donnons à la suite du traité, que ce n'est qu'après bien des tâtonnements qu'il est arrivé à un résultat satisfaisant. A l'époque où il écrivait ce traité, il n'avait peut-être pas encore atteint ce résultat, et il est probable qu'il en était encore à l'intestin d'oiseau dont il vient de parler, et dont il reconnut, par la pratique, les inconvénients. Quoi qu'il en soit, toute l'originalité de son invention, et ce n'est pas peu de chose, est dans ce tube intermédiaire entre la seringue et la canule. Dans presque tous les cas où l'on emploie la seringue, soit pour l'injection, soit pour l'aspiration, l'utilité de cet intermédiaire est aujourd'hui reconnue.

(3) « Le tabac a été fort préconisé en lavement à l'état de fumée dans les asphyxies, surtout par submersion. Cette

Digitized by Google

C. Partie de l'instrument, également en bois, à la partie inférieure de laquelle, D, s'adapte étroitement notre tube. La partie supérieure, E, qui se fixe à la seringue, est creusée en forme d'entonnoir, afin que le clystère soit plus aisément refoulé dans le tube.

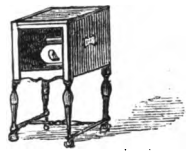

XXXIV

Comment, avec cet instrument, on peut se donner un clystère et en recevoir un sans se découvrir et sans changer de position.

L'appareil étant disposé, on remplit une seringue ordinaire d'un clystère tiède; on adapte la

pratique n'est pas encore abandonnée; cependant elle présente plus de dangers que d'avantages. Dans les cas d'ilæus, les lavements de fumée de tabac, préconisés déjà par Sydenham, puis par Mertens et Schœffer, sont encore en usage maintenant. » (*De la Méthode intestinale*, thèse, par E. Colson, 1867.) Quelle satisfaction pour un fumeur qui absorbe ainsi la fumée par les deux côtés!

Digitized by Google

seringue à l'instrument C, et l'on refoule le liquide de manière à en faire sortir quelques gouttes par la canule A, précaution nécessaire pour empêcher qu'il ne s'introduise de l'air dans les intestins. Cela fait, la partie B de la canule, graissée avec du suif de chandelle, est introduite dans l'orifice anal, et, pendant que le malade la retient d'une main en position, il saisit la seringue de l'autre, et, en prenant sa poitrine pour point d'appui, il pousse le clystère qui passe dans l'intestin. Ou bien, la canule A, fixée au conduit B, B, B, B, est donnée au malade, couché dans son lit, sous ses couvertures, pour qu'il la place lui-même, ce qui est très-facile à cause de la flexibilité du conduit. La canule placée, le malade se met, comme il lui convient, soit sur le dos, soit sur le côté, et donne à l'assistant le signal de faire aller la seringue qui est restée en dehors du lit. L'opération se fait avec tant de commodité, qu'il n'est plus aucun de nos malades qui redoute le clystère. Bien plus, ceux qui, auparavant, ne voulaient en prendre à aucun prix, sont les premiers à nous demander de leur prescrire ce remède aux lieu et place d'une purgation.

Ici se terminent les observations que nous avions, pour le moment, à présenter sur les cly-

Digitized by Google

stères. S'il s'en offrait plus tard de nouvelles à notre esprit et qu'il pût en résulter quelque utilité pour le public, nous ne manquerions pas de les faire connaître au monde savant (1).

(1) C'est ce qu'il fit, l'année suivante, dans une lettre adressée à Plempius. Cette lettre, dont nous donnons ci-après la traduction, est datée de 1669. Elle ne fut, toutefois, imprimée qu'en 1673 à la suite de sa *Défense*.

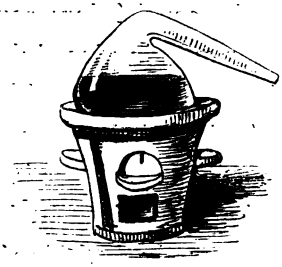

Digitized by Google

LETTRE

DE

REGNIER DE GRAAF

A PLEMPIUS

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE

DE

REGNIER DE GRAAF

A PLEMPIUS

A Vopiscus Fortunatus Plempius (1), *très-célèbre docteur en médecine et premier professeur à l'Académie de Louvain.*

Toutes les fois que j'ai réfléchi, d'un esprit plus attentif, à la bienveillance singulière que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder, non-seulement à Louvain,

(1) *Plempius (Plemp) occupait la chaire de médecine à Louvain, où il mourut en 1672, un an avant de Graaf. Il était*

Digitized by Google

mais encore à Delft, j'ai pris la ferme résolution de ne point laisser échapper l'occasion, quand elle se présenterait, de répondre à vos bienfaits par un témoignage de ma reconnaissance (1).

Aujourd'hui donc que vous me demandez de

d'Amsterdam. Patin en faisait cas et le traite de « fort savant professeur ». Toutefois le satirique docteur trouve encore à gloser sur son compte. « Cet auteur, dit-il (let. à Spon, 16 juin 1649), me fit l'honneur de m'écrire, l'hiver passé, une lettre de compliments sur mes deux thèses et me prioit de lui en envoyer aussi quelques exemplaires. Ce Plempius est natif Hollandois, né de parens catholiques, et ipse catholicus, *mais qui est tout prêt de se faire du parti contraire, pourvu que ceux de Leyden le veuillent, avec une bonne pension, faire professeur en leur Académie. » Quand il meurt, Patin a une exclamation qui rachète ses critiques : « Je viens d'apprendre que M. Plempius, célèbre professeur de médecine, est mort le 13 décembre dernier. Adieu la bonne doctrine dans ce pays-là ! » Cependant Plempius avait honorablement faibli dans son attachement à ce que Patin considérait comme la bonne doctrine. Après avoir, pendant plus de douze ans, combattu la théorie de la circulation du sang, il s'aperçut un jour qu'il s'était trompé et fit publiquement amende honorable.*

(1) *Cette lettre vient à la suite de la* Partium genitalium defensio. *L'auteur l'annonce ainsi à la fin de cet ouvrage : « Mais c'en est assez sur ce sujet. Maintenant, ne voulant pas, lecteurs bénévoles, vous renvoyer fatigués par les fastidieux arguments de ma réfutation, j'y joindrai une lettre sur la manière de fabriquer un instrument très-commode pour l'injection du clystère. » Il n'y a aucun rapport entre la* Defensio *et la lettre en question; mais il serait bien sévère de chercher querelle à l'auteur pour n'avoir point trouvé une meilleure transition.*

Digitized by Google

vous envoyer l'instrument que j'ai inventé pour donner les clystères, je ne puis ne pas déférer à cette demande, et, par surcroît, vous faire connaître le mode de fabrication que j'emploie et que, pour différentes causes, j'avais résolu de tenir encore quelque temps secret (1). *Mais, outre que d'instantes prières m'étaient adressées tous les jours, je considérais aussi, d'une âme compatissante, le soulagement que cet instrument devait apporter aux malades. Je me réjouis donc, très-illustre maître, en même temps que je vous fais part de mon invention* (2), *de saisir l'occasion de rendre service à un personnage qui, par ses utiles et doctes écrits, en a rendu lui-même de si grands au monde savant.*

Dans mon Traité sur l'usage des clystères, *j'ai fait voir pourquoi je m'étais appliqué avec tant d'ardeur* (3) *à exécuter cet instrument. Aujourd'hui seulement j'indiquerai par quels degrés je*

(1) *Il est probable, comme nous l'avons dit, que, lors de la publication de son traité, de Graaf n'avait pas encore tout à fait trouvé le tube flexible et imperméable qu'il cherchait.*

(2) *De Graaf tenait beaucoup, et avec raison, à sa qualité d'inventeur. Les mots :* inventa mea, inventio nostra, *se retrouvent à chaque instant sous sa plume.*

(3) *Le mot latin est très-fort :* insudaveram. *On va voir, par le récit de ses expériences, qu'il n'est pas exagéré.*

Digitized by Google

suis parvenu à lui donner la perfection qu'il a désormais. J'aiderai ainsi aux efforts de ceux qui, dans l'avenir, entreprendront de m'imiter, et je ne doute pas que, grâce à mes instructions, ils n'arrivent à éviter les écueils où j'ai failli plusieurs fois faire naufrage.

Voulant trouver un instrument commode pour l'injection des clystères, j'ai d'abord été conduit à rechercher un intermédiaire flexible entre la seringue et la canule. J'ai successivement essayé l'intestin du lièvre, la trachée-artère d'un oiseau à long cou et le nerf de bœuf. Ces essais n'ont pas été heureux. Ces divers conduits, une fois desséchés, se déchiraient facilement, ou, s'ils restaient humides après le passage du liquide, ne tardaient pas à donner naissance à des vers. Laissant donc de côté ces matières, j'ai eu recours à une baleine perforée; mais la baleine, lorsqu'elle était trop grosse, n'était plus assez flexible, et, lorsqu'elle était plus mince, sa flexibilité était telle, qu'elle ne donnait plus passage au liquide.

Renonçant à la baleine, qui ne pouvait remplir mon objet, je me suis servi de cuir très-mince. J'en ai pris une bande très-longue et large de deux doigts. Je l'ai enduite de colle et roulée en forme de cylindre, de manière qu'un des bords

Digitized by Google

de la bande rejoignît exactement l'autre, autour d'une tige de fer, entourée elle-même d'un fil de cuivre très-fin et roulé en spirales très-serrées. A l'extérieur, j'ai entouré le cuir, en lui conservant sa forme de tube, d'un semblable fil de cuivre, mais roulé en spirales plus écartées. Le lendemain j'ai retiré la tige de fer qui soutenait tout l'appareil, le fil de cuivre restant d'ailleurs dans l'intérieur du cuir, qui, grâce à lui, gardait sa forme cylindrique.

J'ai employé le conduit ainsi préparé, mais avec un médiocre succès. La gomme, en effet, se trouvait bientôt dissoute par le liquide du clystère, qui s'échappait de tous côtés par les fissures du cuir (1). *J'ai pu me convaincre que l'instrument établi dans ces conditions par les Anglais et par les Turcs* (2), *très-convenable pour intro-*

(1) *On voit que, dans ce système, les deux bords de la bande de cuir étaient seulement collés l'un à l'autre.*

(2) *Nous n'oserions affirmer qu'il ne se soit pas fait ici quelque confusion dans l'esprit de l'auteur. Les clystères de fumée de tabac étaient usités en Angleterre; mais en était-il de même en Orient? Les tubes flexibles auxquels de Graaf fait allusion n'étaient-ils pas destinés à un autre usage, c'est-à-dire à fumer le narguilé? Nous serions d'autant plus tentés de le croire, que les mahométans n'ont jamais été très-fanatiques du clystère. Dès les premiers temps, les sectateurs de la religion nouvelle se partagèrent en trois camps, les*

Digitized by Google

duire de la fumée de tabac dans l'intestin, ne pouvait utilement servir pour les clystères. Il le pouvait d'autant moins, que le fil de cuivre, restant dans l'intérieur du conduit, attaqué par l'acidité des clystères, se couvrait de vert-de-gris, et que, le remède se trouvant ainsi altéré, il y avait lieu de craindre qu'il ne fît plus de mal que de bien aux malades.

Pour remédier à ces inconvénients, j'ai fait coudre deux tubes d'un cuir un peu plus épais, que j'ai enduits complétement, l'un de suif, l'autre d'une matière céreuse, avec laquelle on prépare, en France, la toile cirée (1). *Je croyais avoir atteint mon but, car je voyais le liquide passer facilement par ces tubes; mais quand, à cause des matières indurées qui obstruaient l'extrémité de la canule, ou pour tout autre motif, il devenait nécessaire*

uns proscrivant le clystère, les autres l'admettant, les derniers faisant des réserves. C'est un de ces casuistes qui posait cette importante question : « Prendre un lavement, est-ce rompre le jeûne ou non? » Ces scrupules, nous assure-t-on, durent encore aujourd'hui. On nous a raconté que l'illustre émir Abd-el-Kader, pendant qu'il était prisonnier à Amboise, fut atteint d'une indisposition d'entrailles qui le fit beaucoup souffrir. Après plusieurs remèdes restés sans effet, on lui proposa de prendre un lavement qui le soulagerait. Il secoua négativement la tête, et, s'enveloppant dans son burnous, il se contenta de dire : « Que la volonté de Dieu soit faite ! »

(1) *Ces mots sont en français dans le texte.*

Digitized by Google

de pousser le liquide avec un peu plus de force, alors, de tous côtés, par les coutures et par les pores du cuir, le liquide faisait éruption, et avec d'autant plus d'abondance qu'il était plus chaud.

Ne pouvant donc, par ce moyen, boucher les coutures et les pores du cuir de telle façon que les liquides chauds ne s'échappassent point, j'ai dû recourir à un autre système, qui m'a enfin complétement réussi et que je décrirai en détail.

Il faut prendre une bande de cuir de bœuf, très-bien préparée et également dégrossie, de la longueur d'une aune et demie et de la largeur d'un doigt et demi. On la coud, à points croisés, en forme de tube, avec du fil double passé à la cire, comme celui que les cordonniers emploient pour faire les souliers. Cela fait, on prépare un liniment composé de cire, de suif et de la teinture que les peintres de ce pays appellent umber (1). *On en*

(1) *On lit dans Pline, XXXVI, 57, trad. Littré : « Il y a plusieurs genres de craies, parmi lesquelles on compte deux terres cimoliées, employées en médecine... La terre cimoliée a encore un autre emploi, à savoir pour les étoffes... On estime davantage celle d'Ombrie et celle qu'on nomme roche... L'ombrique ne sert qu'à donner du lustre aux étoffes. »* Umber *veut donc dire ce que les peintres nomment* terre d'ombre, *terre brune servant à ombrer et qui tire son nom de l'Ombrie, où on la trouvait. Au liniment préparé par de Graaf, elle servait à donner la cou-*

Digitized by Google

enduit le tube de cuir devant le feu. Ensuite, on prend une tige de fer ayant la grosseur d'une plume à écrire, on l'enduit de suif et on l'introduit dans le tube. Puis on serre étroitement le cuir autour de cette tige de fer, depuis un bout jusqu'à l'autre, au moyen d'un fil épais passé à la cire.

Cette opération achevée, on retire la tige de fer, devant le feu, et l'on adapte le conduit d'un côté à la canule A, *de l'autre à l'instrument* B, *comme il est indiqué dans mon* Traité sur les clystères. *A la partie supérieure* E, *creusée en forme d'entonnoir, on adaptera un petit grillage en fil d'argent pour empêcher les corps solides de pénétrer dans le conduit et de l'obstruer. Enfin le conduit est enveloppé de bandes de toile qui sont elles-mêmes recouvertes de soie noire, et, ainsi complété, il peut être mis en usage* (1).

Les signes auxquels on reconnaîtra que le conduit a été bien préparé sont les suivants : il doit être assez dur pour que la pression des doigts puisse à peine le déprimer, flexible également dans toute sa longueur, donnant facilement passage au

leur convenable, ou peut-être plus de liaison et de consistance.

(1) *Que de peines et, comme dirait de Graaf, que de sueurs pour arriver au résultat que nous donne aujourd'hui si aisément le caoutchouc !*

Digitized by Google

liquide dans sa cavité et n'en laissant échapper aucune goutte, quelle que soit la force de l'impulsion, par les pores ou par les coutures.

Tel est, illustre maître, l'instrument que, pour vous être agréable, pour obtempérer aux prières de mes amis, et pour soulager les souffrances de l'humanité, j'ai cru devoir rendre public (1).

Votre très-humble et très-attaché

REGNIER DE GRAAF.

A Delft, 14 mars 1669.

Si quelqu'un de vos malades désirait se procurer un instrument de ce genre, il le trouvera, à Leyde, chez Samuel de Musschenbroæk, demeurant sur la place appelée vulgairement de Heere Steech, près de l'église Saint-Pierre, à l'enseigne de la Lampe orientale, *qui les confectionne avec le plus grand soin et selon mes instructions* (2).

(1) *Ce n'est toutefois qu'en 1673 que cette publicité fut complétée par l'impression. A cette date, Plempius était mort depuis un an.*

(2) *On regrettera sans doute avec nous que cette petite réclame pour le fabricant ne soit pas accompagnée du prix de l'article.*

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Préface. 1

Notice sur Regnier de Graaf. 9

Lettre dédicatoire à Habert de Montmort, maître des requêtes. 43

Traité sur les clystères. 57

Lettre de Regnier de Graaf à Plempius, professeur à l'Académie de Louvain. 118

Digitized by Google

PARIS
TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT
19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

2160

Digitized by Google

LES CAFFIÉRI

SCULPTEURS & FONDEURS-CISELEURS

Étude sur la Statuaire et sur l'art du Bronze en France au XVIIe et au XVIIIe siècle

PAR

M. J.-J. GUIFFREY

Un magnifique volume in-8° raisin imprimé par Daupeley-Gouverneur en caractères anciens sur beau papier de Hollande de Van Gelder d'Amsterdam, illustré de sept eaux-fortes par M. Leloir, et reproduisant le portrait de J.-J. Caffiéri, grayé par Saint-Aubin, d'après Cochin, les bustes les plus remarquables de la Comédie française, deux statues de l'Institut, et d'admirables bronzes ciselés par Philippe Caffiéri et par son père, avec plusieurs fac-simile d'autographes hors texte ou dans le texte.

TIRÉ A :

300 exemplaires numérotés sur papier de Hollande à 50 fr.
dont 200 seulement sont mis en vente

10 exemplaires sur papier de Chine, avec épreuve du portrait avant la lettre, à 120 fr.

Tout le monde connaît les admirables bustes de Piron, de Rotrou, de Corneille, de du Belloy qui décorent le grand foyer de la Comédie-Française. Pourquoi le nom de leur auteur, Jean-Jacques Caffiéri, est-il à peine connu, tandis que celui de Houdon, son heureux rival, jouit universellement d'une légitime réputation? Cette injustice, M. Jules Guiffrey a entrepris de la réparer; à l'aide des renseignements fournis par les Archives de la Comédie-Française et par la correspondance de la Direction des Beaux-Arts sous l'ancien régime, il est parvenu à reconstituer, année par année, la biographie de cet éminent sculpteur. Il a fait l'histoire de ses œuvres les plus importantes et a donné de piquants détails sur la rivalité de Caffiéri et de Houdon. Une centaine de lettres, mémoires ou autres documents, publiés ici pour la première fois, donnent à l'artiste une physionomie très-vivante. On le voit solliciter, intriguer, mendier, médire de ses confrères, et aussi travailler à des œuvres dont la plupart décorent encore les édifices publics de Paris.

Autour de ce personnage principal, l'auteur a groupé les membres de cette famille qui compta huit ou dix artistes, dont plusieurs d'un mérite supérieur dans des genres différents : c'est d'abord Philippe Caffiéri qui précéda et surpassa peut-être, dans l'exécution des bronzes d'ornement, Gouthière sur qui M. Guiffrey a découvert et publié ici des documents nouveaux du plus haut intérêt; Jacques Caffiéri, en même temps sculpteur et fondeur en bronze qui fut chargé par Louis XV d'exécuter la boîte en bronze doré de l'horloge de Passement, cette merveille de la mécanique que conserve le palais de Versailles; Philippe Caffiéri, l'ancien, qui vivait sous Louis XIV et travaillait à la fois pour les Gobelins, le Louvre, Versailles et décorait la flottille du canal des plus fines sculptures. C'est lui qui fonda à Brest une colonie de sculpteurs en bois, dignes continuateurs des Puget, qui, pendant tout le dix-huitième siècle dirigèrent la décoration des vaisseaux de guerre de la flotte royale. Le Ministère de la Marine conserve une précieuse suite de dessins, signés Caffiéri, inconnus jusqu'à ce jour et sur lesquels on trouvera ici des renseignements détaillés.

Cette courte analyse ne peut donner une idée de la variété des sujets abordés et traités avec toute compétence dans ce livre si spécial en apparence. Il touche à la fois à toutes les manifestations de la sculpture et de l'art décoratif, pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV.

Digitized by Google

SOUS PRESSE

POUR PARAÎTRE EN AVRIL PROCHAIN

VOYAGE

DANS

UN GRENIER

BOUQUINS
FAIENCES, AUTOGRAPHES
ET BIBELOTS

PAR CHARLES C...
DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES LIVRES

Ces *racontars* humoristiques d'un vieux collectionneur formeront un beau volume grand in-8° colombier, imprimé en caractères neufs par L. Danel, de Lille, avec ornements en couleur copiés sur d'anciennes faïences de Delft, Rouen, Marseille, Moustiers, etc.

L'ouvrage, exécuté pour l'Exposition universelle de Paris, est orné de trente planches hors texte : eaux-fortes, *fac-simile* d'autographes, et reproductions de reliures et de faïences exécutées par de nouveaux procédés de chromotypie.

TIRAGE A 600 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS, SAVOIR :

50 exemplaires sur papier du Japon, avec trois états des Eaux-fortes, Épreuves non terminées, avant et avec la lettre.

50 exemplaires sur papier Whatman, avec doubles Épreuves, avant et avec la lettre.

500 exemplaires sur papier de Hollande.

Le prix de publication n'est pas encore fixé ; les amateurs qui voudront s'assurer un exemplaire peuvent se faire inscrire dès à présent.

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 6560.

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

BIOLOGY LIBRARY

MAR 15 1949

JUN 17 1949

APR 8 1953

MAR 23 1953

DUE

APR - 3 1978

Subject to Recall
Immediately

LD 21-100m-12,'43 (8796s)